

# Chapitre 3

**Evaluation du  
progrès des femmes :  
relier les objectifs à  
des indicateurs**



## Introduction

Il existe de nombreuses manières d'évaluer le progrès des femmes. Par exemple, on peut utiliser les récits personnels des femmes ou des statistiques et des indicateurs. Une image complète exige des récits et des chiffres. Une évaluation globale, cependant, ne peut raconter qu'un nombre limité de récits. Par ailleurs, les indicateurs numériques se sont avérés être des outils de plaidoyer puissants lorsqu'ils sont utilisés pour appuyer des engagements spécifiques liés au progrès des femmes. Comme l'explique Patricia B. Licuanan, South East Asia Watch :

*La mesure dans laquelle un pays a pu avoir un impact sur les problèmes spécifiques des femmes et réduire le fossé entre les sexes existant constitue ce qu'on pourrait appeler le progrès. Le « progrès » indique la distance à parcourir pour atteindre des résultats ou objectifs spécifiques souhaités ou ciblés, ou la proximité de ces résultats ou objectifs, dans chaque secteur de préoccupation critique » (1999).*

Donc, ce rapport met en relief des mesures statistiques, suivant le précédent créé par les Rapports mondiaux sur le développement humain et *Social Watch* (Veille sociale) en présentant des indicateurs tirés de statistiques qui se trouvent dans des bases de données internationales existantes (voir encadré 1). Il présente également, du moins en partie, la complexité sous-jacente des expériences des femmes, sous



### Encadré 1 : Veille sociale

« La bonne nouvelle est que les indicateurs sociaux montrent des progrès significatifs dans plus de 60 pays ». C'était la conclusion de *Social Watch* (Veille sociale), un organisme établi

pour évaluer les progrès vers la réalisation des engagements pris à Copenhague et à Beijing, cinq ans plus tard. « La mauvaise nouvelle est que les progrès sont trop lents pour atteindre ces cibles dans 70 autres pays. Treize pays sont dans la même situation ou pire aujourd'hui qu'ils ne l'étaient en 1990, et pour presque 40 pays, les données sont insuffisantes pour prouver quoi que ce soit, ce qui reflète probablement une situation encore pire ».

Par l'intermédiaire de son rapport annuel, Veille sociale contribue à un processus de surveillance des gouvernements, des agences de l'ONU et des organisations multilatérales par les citoyens lors de la mise en œuvre des accords de Beijing et de Copenhague. En 1999, ce rapport a conclu comme l'année précédente que :

« Même si les cibles visées sont possibles, beaucoup de pays ont manqué de faire un effort suffisant. L'aide promise doit encore se concrétiser, la participation des citoyens est dérisoire et la mondialisation n'aide pas les plus nécessiteux ».

Source : *Social Watch* (Veille sociale) 1999.

forme de récits personnels et succincts qui contrastent avec les tableaux et les représentations graphiques.

Les indicateurs comprennent ceux qui tiennent compte des disparités entre les sexes (c'est-à-dire, ils sont construits de manière à comparer la situation des femmes et des hommes à un moment donné et au fil du temps et mettent ainsi l'accent sur le fossé entre les sexes) et ceux qui sont spécifiques aux femmes et enregistrent la position absolue des femmes à des moments donnés (voir encadré 2). Les indicateurs sont tous quantitatifs, car les indicateurs qualitatifs

« Les statistiques entre les mains des activistes sont puissantes ».

— Ela Bhatt, SEWA, 1999

### Encadré 2 : Indicateurs ajustés en fonction des disparités entre les sexes et indicateurs sexospécifiques

Les indicateurs ajustés en fonction des disparités entre les sexes comparent la situation des hommes à celle des femmes, et montrent un aspect de leur avantage relatif (désavantage). Ils peuvent être construits de plusieurs manières :

- La part des femmes dans un total (lorsqu'il est évident que le total comprend la part des femmes et la part des hommes) : 50 % indique l'égalité des sexes.  
**Exemple :** La part des sièges de femmes dans les corps législatifs.
- Le rapport entre une caractéristique féminine et une caractéristique masculine : 1 indique l'égalité des sexes.  
**Exemple :** Le rapport entre les taux d'inscription scolaire des filles et des garçons.
- Une caractéristique féminine exprimée comme pourcentage d'une caractéristique masculine : 100 % indique l'égalité des sexes.  
**Exemple :** La rémunération hebdomadaire des femmes exprimée comme pourcentage de la rémunération hebdomadaire des hommes.
- La différence entre une caractéristique féminine et une caractéristique masculine : 0 indique l'égalité des sexes.  
**Exemple :** Le nombre moyen d'heures que les femmes passent à faire le ménage moins le nombre moyen d'heures que les hommes passent à faire le ménage

#### Des indicateurs sexospécifiques sont également nécessaires :

- Certaines conditions sont vécues par un sexe seulement.  
**Exemple :** La mortalité maternelle
- Des informations sont requises sur les niveaux absolus des accomplissements, ainsi que sur le fossé entre les sexes.  
**Exemple :** Le revenu réel moyen des femmes et le revenu réel moyen des hommes.

### Encadré 3 : Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

Les indicateurs quantitatifs peuvent être définis comme des mesures de la quantité, le nombre de personnes dans un village qui ont obtenu un prêt, par exemple.

Les indicateurs qualitatifs peuvent être définis comme étant les jugements et les perceptions des gens par rapport à un sujet particulier : dans quelle mesure, par exemple, les prêts leur ont permis d'améliorer leur niveau de vie ou leur pouvoir de négociation à l'intérieur du ménage.

Les indicateurs quantitatifs mettent l'accent sur des domaines qui sont plus faciles à quantifier, tels que les taux d'emploi ou les niveaux d'éducation. Pour cette raison, les indicateurs quantitatifs sont construits, en règle générale, à partir d'études formelles telles que recensements, études de la population active ou dossiers administratifs. Les indicateurs quantitatifs servent à montrer dans quelle mesure un résultat est typique ou à établir le résultat moyen. Comme ils mettent l'accent sur les attitudes et les perceptions, les indicateurs qualitatifs sont construits généralement à partir de sources moins formelles telles qu'audiences publiques, enquêtes d'opinion, entretiens, évaluations rurales participatives, observations par les participants et travaux sur le terrain sociologiques ou anthropologiques. Les indicateurs qualitatifs sont utiles pour comprendre les processus, mais il est plutôt rare qu'ils montrent dans quelle mesure les vues exprimées sont typiques ou répandues.

Source : Texte adapté de l'Agence canadienne de développement international 1996.

ne sont pas facilement disponibles pour des comparaisons globales et sont plus appropriés pour des évaluations au niveau local (voir encadré 3 pour des définitions et des exemples).

#### Période de référence de l'évaluation

Le progrès fait référence à un changement au fil du temps. Dans ce rapport, la période de référence est située entre le milieu des années 80 et la dernière année pour laquelle des données sont disponibles (en général, 1997). L'objectif est d'examiner la période depuis la Troisième conférence mondiale sur les femmes en 1985 à Nairobi. La période depuis la Quatrième conférence mondiale sur les femmes en 1995 est trop courte, étant donné le laps de temps avant que les statistiques ne deviennent disponibles ; cela signifie que pour la plupart des indicateurs, 1997 est la dernière année pour laquelle des données existent. À l'intérieur de cette période de référence, des changements structureaux à long terme, des changements cycliques et des changements uniques sont tous entremêlés. Pendant cette période, la mondialisation a augmenté ; il y a eu des crises financières dans un certain nombre de pays d'Asie de l'Est et ailleurs ; des pays d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union Soviétique ont fait la transition à l'économie de marché ; et de nombreux pays en Afrique sub-saharienne étaient engagés dans des conflits armés et devaient faire face à des niveaux d'endettement de plus en plus lourds.

Les femmes ont intérêt à faire des évaluations à des niveaux d'agrégation différents et dans des contextes différents.

- Au niveau *local*, les femmes peuvent faire des évaluations participatives liées au contexte en mettant l'accent sur l'utilisation d'indicateurs qualitatifs. Plus la région est petite, plus c'est facile de sélectionner un groupe relativement représentatif.
- Au niveau *national*, les femmes peuvent exploiter des études qui sont représentatives sur le plan national telles que des recensements et des études sur les ménages, les entreprises et la population active, et faire pression pour obtenir des statis-

tiques qui sont subdivisées non seulement en fonction du sexe, mais aussi en fonction de l'âge, de la classe sociale, du groupe ethnique et de l'emplacement géographique.

- Au niveau *régional*, les femmes peuvent donner la priorité aux indicateurs qui réfléchissent les caractéristiques politiques, économiques, sociales et régionales et utiliser des bases de données régionales.
- Au niveau *mondial*, les femmes peuvent mettre l'accent sur quelques indicateurs clés pour une grande variété de pays.

Une évaluation globale ne peut pas capter la très grande diversité des évaluations à l'échelle locale et à l'échelle nationale, mais elle peut situer chaque pays dans un contexte mondial. Une évaluation globale dépend également de bases de données globales qui possèdent certaines limitations, y compris des variations dans la manière de recueillir les données dans les différents pays (définitions, couverture, qualité du recensement) et couverture inégale (les pays riches disposent de beaucoup plus de données que les pays pauvres). Ce rapport utilise la base de données des Indicateurs et statistiques concernant les femmes (WISTAT ou *Women's Indicators and Statistics*) compilée par la Division de statistique des Nations Unies à partir de données recueillies par des agences des Nations Unies et d'autres organismes internationaux, et de données provenant des bases de données de l'UNESCO et de l'OIT et des Rapports mondiaux sur le développement humain (voir Annexe : Notes techniques).

#### Qu'est-ce que ce rapport essaie de mesurer ?

Il est difficile de mesurer le renforcement du pouvoir d'action des femmes, car le concept lui-même est tellement complexe et multidimensionnel, comportant des dimensions tangibles et intangibles. Il n'existe aucune méthode universellement admise pour identifier et mesurer ces composants. Une étude récente de tentatives au micro-niveau de mesurer le renforcement



#### Encadré 4 : Ensemble d'indicateurs de base utilisés par l'OCDE dans ses études

##### Bien-être économique

- Fréquence de l'extrême pauvreté : population en dessous d'un dollar par jour
- Taux d'écart de pauvreté : fréquence multipliée par le niveau de pauvreté
- Inégalité : la part des 20 % les plus pauvres de la population dans la consommation nationale

- Malnutrition infantile : prévalence des cas d'enfants de moins de 5 ans ayant un poids insuffisant

##### Développement social

- Inscription nette dans les écoles primaires
- Quatre années complètes d'études primaires
- Taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans
- Rapport filles/garçons aux niveaux d'enseignement primaire et secondaire
- Rapport jeunes femmes/jeunes hommes alphabètes (entre 15 et 24 ans)
- Taux de mortalité infantile
- Taux de mortalité en dessous de 5 ans
- Taux de mortalité maternelle
- Naissances assistées par un personnel médical qualifié
- Taux d'utilisation de contraceptifs
- Prévalence du VIH chez les femmes enceintes de 15 à 24 ans

##### Durabilité et régénération de l'environnement

- Pays avec des stratégies de développement national durable
- Populations avec accès à l'eau salubre
- Intensité d'utilisation de l'eau douce
- Biodiversité : territoire protégé
- Efficacité énergétique : PIB par unité d'énergie consommée
- Emissions de dioxyde de carbone
- Superficie des forêts en pourcentage du territoire
- Régions de mangroves
- Pollution atmosphérique urbaine

Source : Site web de l'OCDE : [www.oecd.org/dac/indicators](http://www.oecd.org/dac/indicators).

du pouvoir d'action des femmes, faite pour l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, met en relief beaucoup de problèmes et de pièges (Kabeer 1999). L'étude fait une distinction entre les ressources disponibles pour les femmes, l'autorité qu'elles peuvent exercer en utilisant ces ressources et les accomplissements qui s'ensuivent. Il recommande la prise en compte simultanée des trois dimensions dans toute évaluation du renforcement du pouvoir d'action des femmes.

Une évaluation globale exige une autre approche, car il n'est pas possible de faire une étude approfondie de cas pour le monde tout entier. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, ce rapport est fondé sur l'idée que le progrès des femmes exige une double émancipation des femmes : la création de conditions

(par une variété d'acteurs sociaux) permettant aux femmes de jouir de l'autonomie et d'exercer leurs droits humains ; et l'engagement des femmes elles-mêmes dans un processus de réexamen critique et collectif de leurs vies, leur permettant de modifier leurs perceptions de leur identité, de leurs droits et de ce qu'elles peuvent et doivent faire. Le rapport n'essaie pas de mesurer le deuxième aspect de cette émancipation. Il n'essaie pas d'évaluer dans quelle mesure les femmes éprouvent une augmentation de leur estime de soi ou ont l'impression de pouvoir modifier ou mieux maîtriser leurs vies. Il met l'accent plutôt sur l'évaluation des obstacles qui diminuent la capacité des femmes de jouir de leur autonomie et d'exercer leurs droits humains et examine dans quelle mesure ces obstacles augmentent ou diminuent. Il est ainsi en accord avec les Rapports mondiaux sur le développement humain qui mettent l'accent sur les capacités des femmes et ce qu'elles font et sont réellement.

L'objectif est de fournir des indicateurs, non de l'étendue du renforcement par les femmes elles-mêmes de leur pouvoir d'action, mais des conditions dans lesquelles ce renforcement a lieu, et aussi des indicateurs que les femmes autonomes peuvent utiliser pour tenir gouvernements, sociétés commerciales et institutions internationales responsables et les obliger de réaliser leurs engagements.

On a déjà proposé un certain nombre d'indicateurs pour surveiller les activités consécutives aux engagements pris pendant les conférences de l'ONU, y compris :

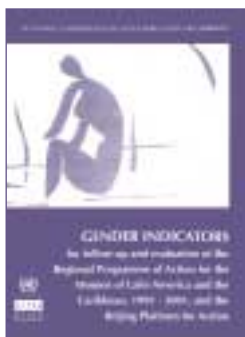
- Indicateurs de développement de l'OCDE ;
- Initiatives régionales pour la surveillance du Programme d'action de Beijing ;
- Indicateurs de l'ONU pour les bilans communs de pays.

#### Indicateurs de développement de l'OCDE

Le Comité d'aide au développement de l'OCDE a identifié un ensemble de 24 indicateurs clefs pour mesurer le progrès dans la réalisation des objectifs internationaux de développement (voir encadré 4). Même si cet ensemble d'indicateurs est le plus répandu dans le contexte de la coopération internationale au développement, il comporte quelques inconvénients lorsqu'il s'agit de tenir compte du progrès des femmes. Par exemple,

- Deux indicateurs sur 24 seulement sont conçus pour mesurer le progrès vers l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir d'action des femmes, les deux étant liés à l'éducation ;
- Les indicateurs mesurant le progrès dans la lutte contre la pauvreté ne sont pas définis de manière à préciser dans quelle mesure la pauvreté est « féminisée », c'est-à-dire, dans quelle mesure les femmes constituent une partie disproportionnée de la population des pauvres ;
- Il n'existe pas d'indicateurs de l'équilibre des sexes dans la prise de décisions, ni de l'égalité des sexes sur le marché du travail ;
- Ces indicateurs sont utilisés pour surveiller les progrès uniquement dans les pays bénéficiaires, mais pas dans les pays donateurs.

## Initiatives régionales pour surveiller le Programme d'action de Beijing



En 1999, deux menus régionaux d'indicateurs potentiels ont été conçus pour surveiller les engagements pris dans le cadre du Programme d'action. Dans les deux cas, il ne s'agit pas de vraies mesures, mais plutôt de nombreuses idées que les gouvernements et les ONG peuvent exploiter. La Commission économique pour

l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a publié un livret identifiant un ou plusieurs indicateurs ajustés en fonction des disparités entre les sexes pour chacun des douze secteurs de préoccupation du Programme, y compris une spécification précise de l'indicateur et du type d'instrument requis pour recueillir les données. En tout, un peu plus de 60 indicateurs potentiels sont proposés, tous quantitatifs et choisis en fonction de la disponibilité actuelle des informations et des statistiques officielles.

Huit pays de la région utilisent déjà ce schéma et ont identifié des indicateurs prioritaires à utiliser pendant des suivis futurs de leur performance. En raison de la disponibilité limitée des statistiques dans la région, il sera beaucoup plus facile de surveiller les progrès dans des zones urbaines que dans des zones rurales. (Pour de plus amples renseignements, voir [www.eclac.cl](http://www.eclac.cl)).

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a invité Patricia Licuanan, Présidente de South East Asia Watch à faire une communication au sujet des Stratégies pour la surveillance et l'évaluation du renforcement du pouvoir d'action des femmes pendant la réunion régionale de 1999 destinée à examiner la mise en œuvre du Programme. Madame Licuanan suggère plus de 100 indicateurs potentiels, dans le contexte d'un schéma pour la surveillance et l'évaluation des politiques et examine les manières dont les ONG des femmes peuvent exploiter les données pour surveiller et évaluer le progrès des femmes. Elle présente des exemples d'indicateurs potentiels ajustés en fonction des disparités entre les sexes pour chaque secteur de préoccupation critique ; ces indicateurs sont regroupés en trois catégories – indicateurs d'entrée, indicateurs de performance ou de processus et indicateurs des résultats ou des progrès (Licuanan 1999). Elle n'indique pas dans quelle mesure les données sont disponibles actuellement dans la région pour permettre l'opérationnalisation réelle de ces indicateurs.

Patricia Licuanan recommande également une approche qualitative à l'évaluation du renforcement du pouvoir d'action des femmes, conçue pour montrer dans quelle mesure une femme a l'impression de maîtriser sa vie et de jouir d'une autonomie et d'une indépendance plus grandes, en utilisant un ensemble de questions ouvertes telles que : Si vous pensez à votre vie pendant ces dernières années, qu'est-ce qui a changé ? Comment les lois et les programmes introduits pour mettre le Programme d'action en œuvre ont-ils modifié votre vie ? Que pensez-vous de ces modifications ? Des groupes de

discussion peuvent être utilisés pour examiner ces questions aux niveaux local et national. Mais recueillir de manière représentative des données

qualitatives de cette nature est une entreprise complexe, même sur le plan national. Et étant donné le manque de données sur le plan national, l'UNIFEM n'a pas pu tenter de recueillir des données de cette nature pour chaque pays. Par ailleurs, à moins que les femmes ne connaissent un processus de renforcement par elles-mêmes de leur propre pouvoir d'action et ne soient bien au courant du contenu du Programme, leurs réponses pourraient refléter leur résignation devant les contraintes et l'appauvrissement, l'attitude de toute une vie qui consiste à « faire contre mauvaise fortune bon cœur ».



UNICEF/Maggie Murray-Lee

## Ensemble d'indicateurs de l'ONU pour les bilans communs de pays

En 1999, les agences de l'ONU ont retenu un ensemble de 40 indicateurs pour orienter les Bilans communs de pays qui sont dressés dans les pays dans lesquels les programmes de coopération au développement sont mis en œuvre par l'ONU (en collaboration avec ces pays) pour surveiller les activités consécutives aux conférences de l'ONU. Ces indicateurs englobent la pauvreté-revenu, la sécurité alimentaire et la nutrition, la santé et la mortalité, la santé génésique, la santé de l'enfant et l'aide sociale à l'enfance, l'éducation, l'emploi et les moyens de subsistance viable, le logement et les commodités ménagères de base, l'environnement, le contrôle des stupéfiants et la prévention du crime, et l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir d'action des femmes (voir encadré 5, p. 66). Cet ensemble d'indicateurs mesure le progrès vers l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir d'action des femmes, en termes d'indicateurs politiques et économiques et d'indicateurs de l'éducation également, et comprend un engagement à subdiviser d'autres indicateurs en fonction du sexe. Ce schéma n'a pas été conçu de manière à mesurer le renforcement par les femmes elles-mêmes de leur propre pouvoir d'action, et le choix des indicateurs a été déterminé par la disponibilité des statistiques au niveau national. Mais il comprend de nombreux indicateurs permettant d'évaluer dans quelle mesure les obstacles qui empêchent les femmes de jouir de toute une gamme de modes de vie possibles diminuent.

## Obstacles à l'égalité des sexes et au renforcement du pouvoir d'action des femmes : trois indicateurs de l'ONU

Ce rapport présente la première évaluation mondiale des obstacles à l'égalité des sexes et au renforcement du pouvoir d'action des femmes en utilisant trois indicateurs clefs qui font partie de l'ensemble des indicateurs établis par l'ONU : le rapport entre le taux de scolarisation des filles et celui des garçons au niveau de l'enseignement secondaire ; la part des femmes dans la représentation parlementaire ; et la

### Encadré 5 : Indicateurs utilisés par l'ONU pour les bilans communs de pays dans le cadre de l'aide au développement

*Indicateurs (données regroupées en fonction du sexe)*

#### Pauvreté-revenu

- Pourcentage du nombre de personnes en dessous du seuil de la pauvreté (% de la population en dessous d'un dollar par jour)
- Pourcentage du nombre de personnes en dessous du seuil de la pauvreté (% de la population en dessous du seuil de la pauvreté national)
- Taux d'écart de pauvreté
- La part des 20 % les plus pauvres de la population dans la consommation nationale

#### Sécurité alimentaire et nutrition

- Pourcentage d'enfants en dessous de 5 ans souffrant de malnutrition
- Pourcentage de la population en dessous du niveau minimal de consommation d'énergie alimentaire (apport calorique dans le contexte du bilan alimentaire)
- Pourcentage du revenu de ménage dépensé sur la nourriture pour les 20 % les plus pauvres de la population

#### Santé et mortalité

- Pourcentage de la population avec accès aux services de santé primaires
- Estimation du taux de prévalence du VIH chez les adultes
- Taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes de moins de 25 ans qui reçoivent des soins prénataux dans les capitales/grandes agglomérations urbaines
- Taux de mortalité infantile
- Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

#### Santé génésique

- Taux de mortalité maternelle
- Pourcentage des naissances assistées par un personnel médical qualifié
- Taux d'utilisation de contraceptifs

#### Santé de l'enfant et aide sociale à l'enfance

- Pourcentage des enfants d'un an vaccinés contre la rougeole
- Pourcentage des enfants de moins de 15 ans qui travaillent

#### Education

- Taux net de scolarisation primaire ou de fréquentation scolaire

- Pourcentage d'élèves qui commencent la première année et continuent jusqu'à la cinquième année
- Taux d'alphabétisation des adultes
- Taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans

#### Egalité des sexes et le renforcement du pouvoir d'action des femmes

- Comparaison entre les taux de scolarisation secondaire des filles et des garçons
- La part des femmes (%) dans le travail rémunéré dans les activités non-agricoles
- Pourcentage des sièges détenus par les femmes au parlement national

#### Emploi et moyens de subsistance viable

- Rapport entre la situation de l'emploi et la population d'âge actif
- Taux de chômage
- Emplois dans le secteur informel comme pourcentage des emplois totaux

#### Logement et commodités ménagères et équipement ménager de base

- Nombres de personnes par pièce ou superficie moyenne par personne
- Pourcentage de la population avec accès (renouvelable) à l'eau potable
- Pourcentage de la population avec accès à des techniques sanitaires adéquates

#### Environnement (Spécification des indicateurs à l'étude)

- Emissions de dioxyde de carbone (par tête)
- Biodiversité : territoire protégé
- PIB par unité d'énergie consommée
- Terre arable par tête
- Pourcentage du changement en km carrés du terrain forestier au cours des dix dernières années
- Pourcentage de la population qui dépend de combustibles traditionnels comme source d'énergie

#### Contrôle des stupéfiants et prévention du crime

- Superficie des cultures illégales de coca, de pavot asiatique et de chanvre
- Saisies de drogues illicites
- Prévalence de l'abus des drogues
- Nombre de crimes par 100 000 habitants

Source : Site web de l'ONU : [www.dgo.org//index2.html](http://www.dgo.org//index2.html).

part des femmes dans le travail rémunéré dans l'industrie et les services (c'est-à-dire, dans les activités non-agricoles). Il compare les accomplissements dans les différents pays à un moment donné, ainsi que les progrès dans chaque pays au fil du temps. D'autres organismes tels que le FNUAP et l'UNICEF utilisent d'autres indicateurs établis par l'ONU pour suivre des améliorations dans la santé des femmes et des filles, les droits génésiques et l'enseignement primaire.

Pour évaluer les accomplissements actuels, les dernières données disponibles (d'habitude celles de 1997) sont utilisées, avec les pays de chaque région classés dans des tables de figures selon leur niveau d'accomplissement. (Il est important de tenir compte de la nature approximative de ce classement, car les données ne sont pas toujours vraiment comparables). Pour évaluer les progrès au fil du temps, les comparaisons

sont faites entre les dernières données disponibles et les données pour 1985 (ou plus généralement, celles du milieu des années 80). Des données sur les progrès sont présentées dans une variété de représentations graphiques et par rapport à des cibles (là où elles existent).

#### *Décalages au niveau de l'inscription scolaire*

L'éducation joue un rôle essentiel en améliorant le niveau de vie des femmes et en permettant aux femmes de jouer un rôle plus important dans la prise de décisions concernant la famille, la communauté et le lieu du travail rémunéré et dans l'arène publique de la politique (voir encadré 6). L'alphabétisation et d'autres compétences de base sont absolument vitales pour le renforcement du pouvoir d'action des femmes, et sans les compétences acquises pendant l'enseignement secondaire, les femmes ne peuvent pas aspirer à de meilleurs emplois rémunérés. Comme

### Encadré 6 : L'éducation des filles en Inde

Manju Senapaty a fait des recherches sur les implications de la réforme économique en Inde pour l'éducation des filles pauvres. Elle a passé du temps dans le village de Nakrar dans l'état de Madhya Pradesh où elle a parlé avec des femmes pauvres au sujet de l'éducation de leurs enfants. Elle raconte :

« Elles ont toutes affirmé qu'elles avaient envie d'assurer l'éducation de leurs filles et leurs fils. Mais les raisons pour fournir une éducation à leurs fils et à leurs filles étaient différentes. Elles voulaient que leurs filles reçoivent une éducation pour qu'elles « puissent devenir plus intelligentes », et beaucoup de mères ont dit qu'elles ne voulaient pas qu'elles souffrent comme elles l'avaient fait ; elles voulaient que leurs filles puissent au moins rédiger une lettre si elles étaient maltraitées chez leur belle-famille [c'est-à-dire, dans la maison où la fille vivrait après son mariage avec son mari et ses beaux-parents]. Ces raisons suggèrent assez clairement que les femmes pensaient à leurs propres vies et à la souffrance qu'elles ont pu connaître à cause de leur incapacité d'écrire même à leurs familles en périodes de détresse. En réponse aux questions sur leurs raisons de fournir une éducation à un fils, la réponse standard donnée par la plupart des femmes était : « S'il reçoit une éducation, il pourrait trouver un emploi », avec l'idée que cela leur fournirait une certaine sécurité pendant leur vieillesse ».

Source : Senapaty 1997 : 314

nous l'avons constaté au chapitre 2, le Sommet mondial pour le développement social et la Conférence sur les femmes de Beijing se sont fixés la cible d'éliminer le fossé entre les sexes sur le plan de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire d'ici 2005, et cette cible a également été incorporée dans les objectifs internationaux de développement. Le droit à l'éducation est aussi l'un des droits précisés dans le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

En général, les taux de scolarisation tendent à déformer de manière trop optimiste le niveau d'instruction des jeunes, et cette déformation est probablement plus prononcée pour les filles que pour les garçons. En particulier, les données sur les taux de scolarisation :

- montrent combien d'élèves s'inscrivent, mais n'indiquent pas le taux d'assistance aux cours. Le taux d'abandon peut être élevé, surtout pour les filles et tend à augmenter lorsque la conjoncture économique empire ;
- n'indiquent pas si l'éducation que les filles et les garçons reçoivent est exempte de stéréotypes en fonction du sexe qui perpétuent l'inégalité des sexes ;
- ne montrent pas le niveau de qualification des jeunes lorsqu'ils quittent l'école.

Néanmoins, il est important de surveiller les taux de scolarisation en les considérant comme un indicateur de la force des barrières qui empêchent les filles de fréquenter l'école (y compris les politiques d'ajustement structurel et la pauvreté familiale, ainsi que les normes sociales et culturelles).



Doranne Jacobson



Suzette Mitchell

Comme illustré au graphique 3.1 (p. 68), le fossé entre les sexes le plus important en termes de taux de scolarisation au niveau secondaire, se trouve dans les pays de l'Afrique sub-saharienne où le désavantage relatif des filles n'a été éliminé que dans 5 des 34 pays énumérés. En Afrique du Nord, le chiffre est légèrement supérieur, un pays sur 5, alors qu'en Asie centrale et occidentale, il s'élève à 4 sur 11 et en Asie et dans les pays du Pacifique, il reste sensiblement le même : 8 pays sur 21. Les pays d'Amérique latine et les Caraïbes ont un taux de succès sensiblement plus élevé, avec 18 pays sur 26 faisant état d'un rapport de 100 ou plus. Il semblerait que l'Europe de l'Est obtienne le meilleur résultat avec 8 pays sur 9 obtenant un rapport de 100 ou plus, alors que l'Europe de l'Ouest et les Autres pays développés obtiennent un résultat un peu en dessous avec 19 pays sur 23 atteignant ce niveau.

Le graphique 3.1 montre également un décalage au désavantage des garçons (rapport supérieur à 100) dans de nombreux pays, y compris des pays dans chaque région à l'exception de l'Afrique du nord. En tout, dans 38 pour cent des pays énumérés, le rapport entre filles et garçons est de plus de 100. Dans 11 pour cent des pays, il existe une situation d'égalité avec un rapport de 100, et dans 51 pour cent des pays, les filles sont encore désavantagées. Ce « fossé entre les sexes à l'envers » est particulièrement prononcé en Amérique latine et aux Caraïbes où 18 des 26 pays pour lesquels les données sont disponibles ont des rapports de plus de 100. Il semblerait que dans certains pays, surtout dans les pays plus ruraux, les garçons puissent être appelés à faire partie de la population active à un âge plus jeune que les filles, alors que des études plus récentes dans certains pays plus urbanisés suggèrent que des facteurs culturels – tels que les idées culturelles courantes sur la masculinité – encouragent les garçons à abandonner l'école plus fréquemment (Kimmel 2000).

Le tableau 3.1 (p. 69) présente le niveau absolu de l'inscription nette des filles à l'école secondaire en 1997 lorsque les données sont disponibles, et sinon utilise le taux brut de scolarisation en 1996. (Pour quelques pays, les deux types de données ne figuraient pas dans la base de données de l'UNESCO). D'après ce tableau, on voit qu'à l'intérieur de chaque région en développement, certains pays ont réalisé un niveau

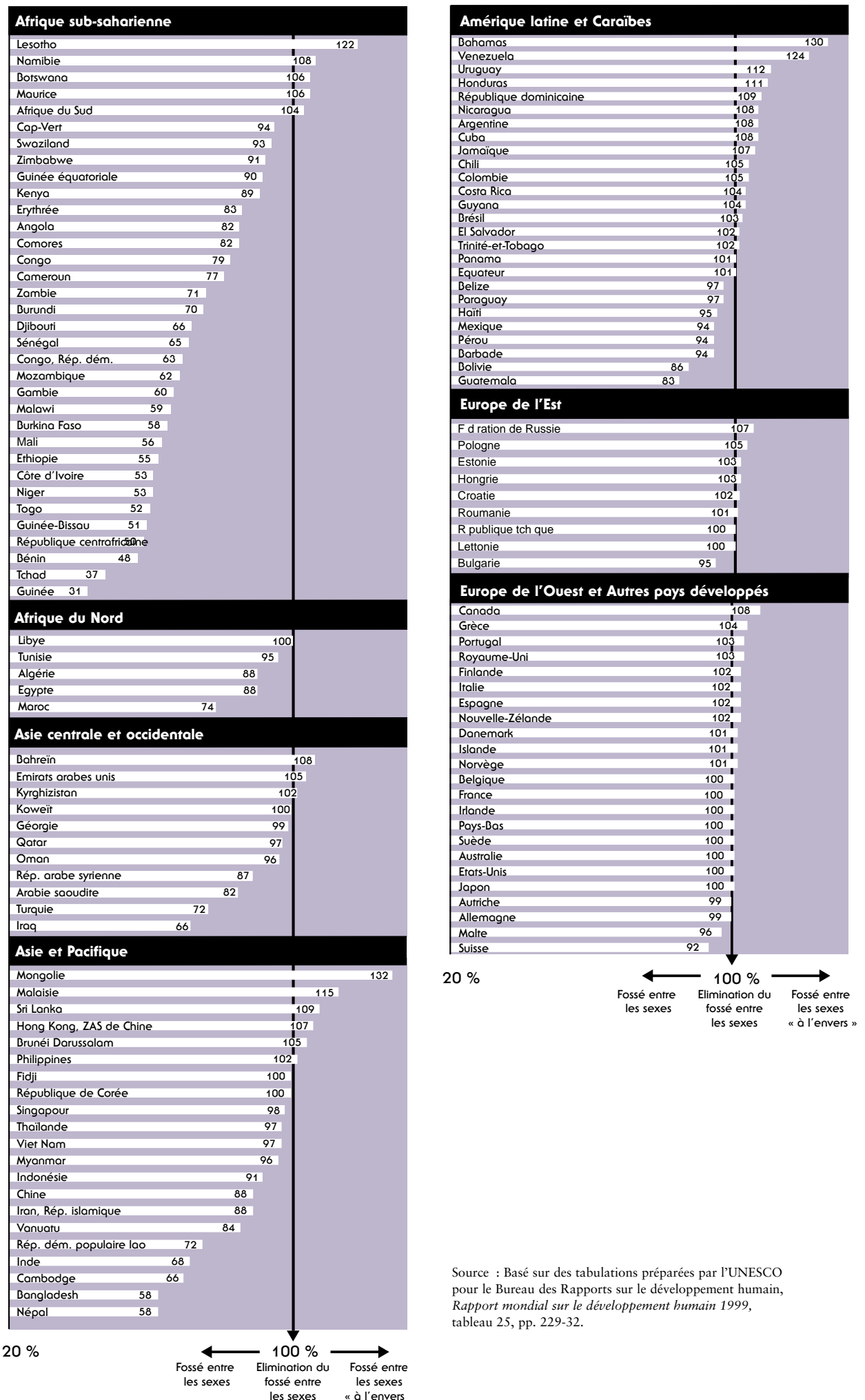
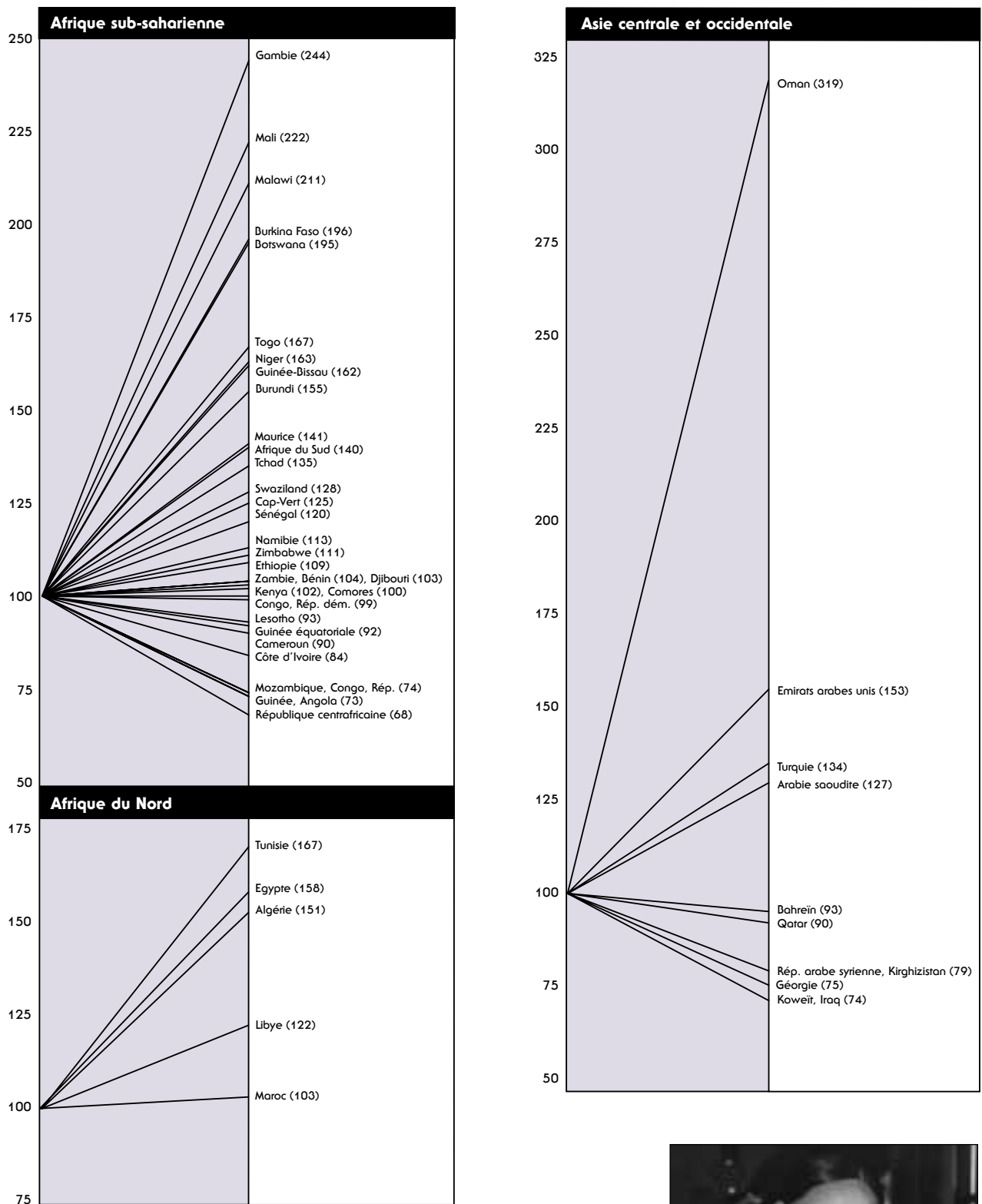
**Graphique 3.1 : Rapport entre les taux de scolarisation secondaire nets, filles/garçons, 1997**



Tableau 3.1 : Inscription féminine dans l'enseignement secondaire, 1997, 1996

<b>Afrique sub-saharienne</b>		Emirats arabes unis	79,9	Argentine	79,8
Taux net, 1997		Kirghizistan	78,7	Colombie	78,2
Afrique du Sud	96,9	Géorgie	75,3	Guyana	76,4
Botswana	91,3	Qatar	72,0	Cuba	72,6
Namibie	83,9	Oman	65,1	Trinité-et-Tobago	72,2
Lesotho	80,3	Koweït	63,2	Jamaïque	72,1
Swaziland	78,8	Arabie saoudite	52,9	Panama	71,7
Congo, Rép.	74,3	Turquie	48,5	Brésil	67,0
Maurice	69,9	Rép. arabe syrienne	39,4	Mexique	64,0
Guinée équatoriale	64,8	Iraq	33,8	Belize	62,6
Kenya	57,4	Taux brut, 1996		Paraguay	60,1
Zimbabwe	56,3	Turkménistan	111,1	Costa Rica	56,9
Malawi	53,9	Kazakhstan	88,9	Venezuela	54,2
Togo	40,0	Ouzbékistan	87,6	Nicaragua	52,6
Cap-Vert	35,5	Israël	87,4	Equateur	51,3
Zambie	34,9	Arménie	85,9	Honduras	37,9
Cameroun	34,7	Liban	85,5	Bolivie	37,1
Erythrée	34,3	<b>Asie et Pacifique</b>		El Salvador	36,7
Comores	32,2	Yémen	14,3	<b>Europe de l'Est</b>	
Congo, Rép.dém.	28,6	Taux net, 1997		Guatemala	51,7
Angola	28,0	Corée, République	99,0	Taux net, 1997	
Gambie	25,1	Fidji	84,4	République tchèque	99,9
Côte d'Ivoire	23,6	Brunéi Darussalam	83,9	Hongrie	98,2
Bénin	18,3	Sri Lanka	79,3	Fédération de Russie	90,7
Ethiopie	17,5	Philippines	78,5	Pologne	88,5
Mozambique	17,1	Iran, Rép. islamique	75,8	Estonie	87,4
Guinée-Bissau	16,4	Singapour	74,8	Lettonie	80,5
Djibouti	15,6	Hong Kong, ZAS de Chine	71,5	Roumanie	76,3
Sénégal	15,5	Malaisie	68,5	Bulgarie	75,4
Burundi	14,1	Chine	65,1	Croatie	73,0
Mali	12,9	Mongolie	63,7	Taux brut, 1996	
République centrafricaine	12,7	Viet Nam	54,2	Slovaquie	96,0
Tchad	9,6	Indonésie	53,4	Ukraine	95,6
Burkina Faso	9,4	Myanmar	53,0	Bélarus	95,4
Guinée	6,9	Rép. dém. populaire lao	52,9	Slovénie	93,9
Niger	6,5	Inde	48,0	Lituanie	87,5
Taux brut, 1996		Thaïlande	46,9	<b>Europe occidentale et Autres pays développés</b>	
Nigeria	31,1	Taux net, 1997		Taux net, 1997	
Ghana	24,1	Népal	39,7	Suède	99,9
Soudan	19,1	Vanuatu	38,8	Pays-Bas	99,9
Madagascar	12,7	Cambodge	30,9	Japon	99,9
Sierra Leone	12,1	Bangladesh	15,6	Irlande	99,9
Rwanda	11,5	Taux brut, 1996		Belgique	99,9
Mauritanie	11,0	Samoa (occidental)	65,8	France	98,6
Ouganda	8,7	Maldives	64,9	Norvège	98,0
Libéria	8,1	Pakistan	64,0	Autriche	97,1
Tanzanie, Rép.-Unie	4,9	<b>Amérique latine et Caraïbes</b>		Etats-Unis	96,2
<b>Afrique du Nord</b>		Papouasie-Nouvelle-Guinée	11,2	Finlande	96,2
Taux net, 1997		Taux net, 1997		Italie	96,0
Libye	99,9	Bahamas	95,9	Australie	96,0
Tunisie	72,4	Uruguay	88,7	Danemark	95,4
Egypte	70,1	Chili	87,2	Allemagne	94,9
Algérie	64,0	Barbade	83,1	Canada	94,4
<b>Asie centrale et occidentale</b>		République dominicaine	82,1	Nouvelle-Zélande	94,0
Taux net, 1997		Pérou	81,1	Royaume-Uni	93,2
Bahreïn	90,8	Islande	88,1	Grèce	93,1
Malte	83,3	Malte	83,3	Espagne	93,0
Suisse	80,3	Suisse	80,3	Portugal	91,0

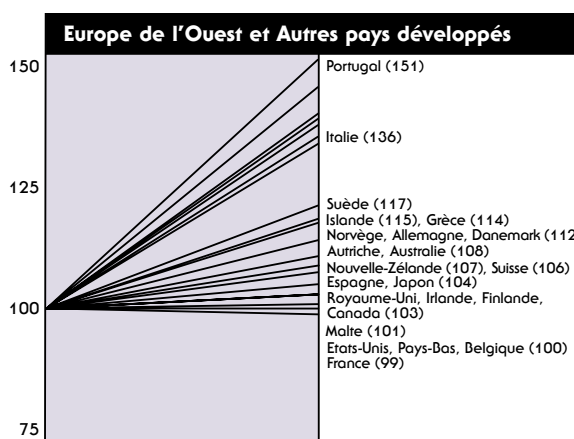
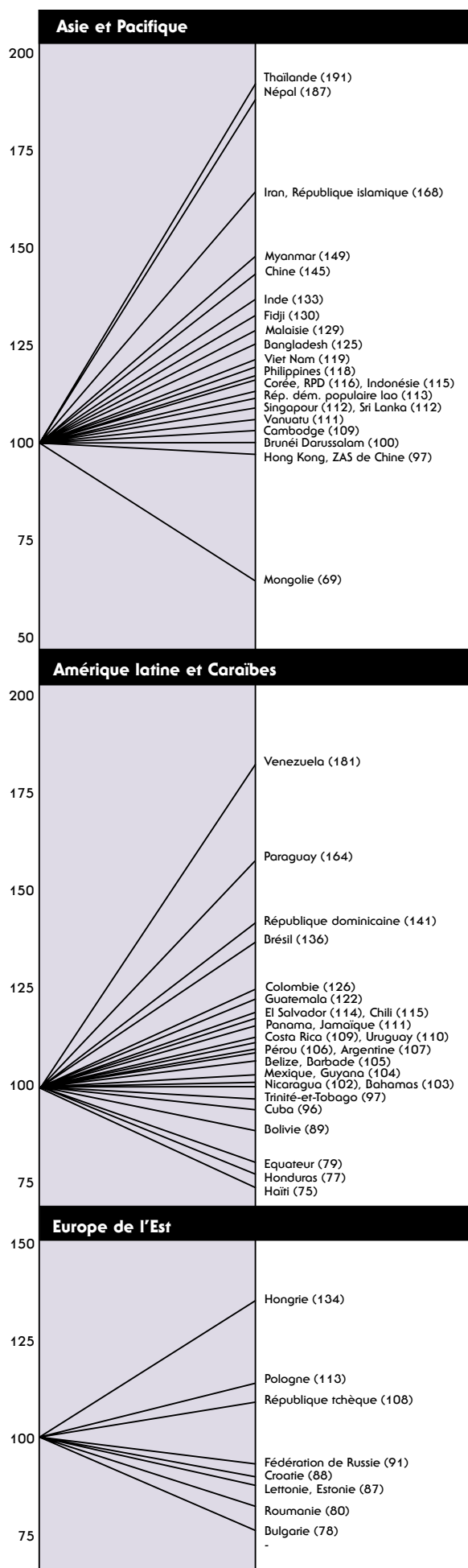
**Graphique 3.2 : Changements dans le rapport de scolarisation net des filles dans l'enseignement secondaire, 1985-1997 (1985 = 100)**



Source : Basé sur des tabulations préparées par l'UNESCO pour le Bureau des Rapports sur le développement humain, *Rapport mondial sur le développement humain 1999*, tableau 25, pp. 229-32.



Suzette Mitchell



d'inscription élevé, comparable à celui des nations développées. Ceci est vrai même en Afrique sub-saharienne où, dans l'ensemble, les niveaux sont très bas.

Une comparaison des niveaux d'inscription du tableau 3.1 avec les rapports de scolarisation des filles du graphique 3.1 montre que dans certains pays, le fossé entre les sexes a été presque éliminé, mais à des niveaux très bas. A titre d'exemple, on peut citer Haïti où le rapport entre le taux de scolarisation des filles et celui des garçons est de 95 %, mais le taux de scolarisation net des filles est de 33,2 % seulement, le Cap-Vert où le rapport entre le taux de scolarisation des filles et celui des garçons est de 94 %, mais le taux de scolarisation net des filles est de 35,5 % seulement et El Salvador où le rapport entre le taux de scolarisation des filles et celui des garçons est de 102 %, alors que le taux de scolarisation net des filles est de 36,7 %.

Le graphique 3.2 (pp. 70-71) montre une progression dans l'inscription des filles au niveau secondaire. Alors que la plupart des pays ont fait des progrès, certains pays font état d'un recul. En fait, les données suggèrent que la seule région où il n'y a pas eu de recul est l'Afrique du Nord. Dans toutes les autres régions, les rapports de scolarisation des filles ont baissé : dans 10 pays sur 33 en Afrique sub-saharienne, dans 7 sur 11 en Asie centrale et occidentale, dans 2 pays sur 21 en Asie et dans les pays du Pacifique, et dans 6 sur 26 en Amérique latine et aux Caraïbes. En Europe de l'Est, ce taux a baissé dans 6 pays sur 9. En Europe de l'Ouest et les Autres pays développés, la situation est restée relativement stable, reculant dans 1 pays sur 23.

L'inscription n'est que la première étape dans l'éducation. Des indicateurs ajustés en fonction des disparités entre les sexes sont nécessaires également pour déterminer les taux d'achèvement et les habitudes de travail, mais elles ne sont pas encore très répandus. Il est nécessaire de réduire le fossé entre les sexes au niveau de l'éducation pour réaliser l'égalité des sexes, mais ce n'est pas suffisant. Par ailleurs, malgré le lien entre l'éducation et le revenu, les études dans toutes les régions indiquent que le même nombre d'années d'études ne signifie pas que les femmes et les hommes ont les mêmes perspectives d'emploi (voir encadré 7, p.72). La tendance est la même partout : pour le même nombre d'années d'études, les hommes trouvent de meilleurs emplois que les femmes. Cela s'explique par la persistance d'un fossé entre les sexes dans les domaines de la science et de la technologie et aussi par la discrimination sexuelle continue au niveau de l'emploi.



### Encadré 7 : Différences entre les sexes et rendement financier en matière d'éducation

En Jamaïque, les filles sont mieux éduquées que les garçons. Au niveau élémentaire, l'inscription des filles et des garçons est à égalité, mais au niveau secondaire, plus de filles sont inscrites que de garçons (presque 75 pour cent des filles jamaïcaines sont inscrites

à l'école secondaire). En moyenne, les filles et les jeunes femmes obtiennent de meilleurs résultats que les garçons et les jeunes hommes. Mais sur le marché du travail, les femmes sont affectées d'un taux de chômage plus élevé que celui des hommes, et se trouvent beaucoup plus souvent que les hommes dans des emplois mal rémunérés : on a constaté que 80 pour cent des femmes reçoivent le niveau de rémunération le plus bas contre 20 pour cent des hommes (Fédération des employés jamaïcains 1995).

Aux Philippines, le tableau est analogue. Environ 56 % des étudiants d'université sont des femmes, mais un rapport de 1992 du *Government Institute of Labor Studies* (Institut gouvernemental pour les études sur le travail) révèle qu'en ce qui concerne les gens qui ont fait des études universitaires, plus de femmes que d'hommes gagnent moins que le salaire minimum. Dans les trois premières industries sur le plan des salaires moyens, les hommes constituent la plus grande partie des effectifs. Beatrice Cabrera, directrice du centre d'orientation et de conseils du *Far Eastern University* (Université d'Extrême-Orient), constate que « les entreprises qui viennent recruter des employés ont parfois une préférence pour les hommes ou pour les femmes. Les femmes, par exemple, sont recherchées pour des postes d'employées de bureau ou de secrétaires de direction, car elles sont (censées être) plus patientes que les hommes » (Balgos 1998).

En Amérique latine, où les filles ont atteint des niveaux d'éducation plus élevés dans beaucoup de pays, des recherches ont montré que la croyance selon laquelle les femmes gagnent moins parce qu'elles sont moins éduquées est un mythe. En moyenne, les femmes qui font partie de la population active ont un niveau d'éducation plus élevé que les hommes. Au niveau le plus élevé (13 années de scolarisation ou plus), la part des femmes dans la population active est presque la même que celle des hommes, mais leurs revenus sont nettement en dessous de ceux des hommes. Il n'existe aucun pays où les hommes et les femmes avec le même niveau d'éducation reçoivent un salaire identique (Arriagada 1998).

« Le désavantage relatif en termes de salaire horaire entre les femmes et les hommes adultes est l'équivalent d'environ quatre ans d'études » (CEPALC 1993).

#### Parts inégales sur le plan de l'emploi rémunéré

La communauté internationale n'a approuvé aucune cible quantitative et à échéancier bien déterminé pour réaliser l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir d'action des femmes dans le domaine de l'emploi. L'emploi, comme l'éducation, est multidimensionnel, et il y a de nombreux indicateurs pertinents – mais pour beaucoup de ces indicateurs, les données sont disponibles pour quelques pays seulement ou pas du tout. Par exemple, on ne trouve aucun indicateur dans les bases de données de l'ONU sur les rémunérations réelles moyennes des femmes et des hommes (c'est-à-dire, ajustées pour tenir compte de l'augmentation des prix), ni sur la proportion des femmes et des hommes qui ont un emploi qui leur donne un salaire suffisant ainsi que la protection sociale.

En élaborant ses indicateurs, l'ONU a retenu la part des femmes dans le travail rémunéré dans les secteurs de l'industrie et des services comme indicateur permettant de mesurer les progrès vers l'égalité des sexes dans le domaine de l'emploi (l'agriculture n'est pas prise en compte, car les données sur les rémunérations et les activités rémunérées dans l'agriculture sont très peu fiables, et la plupart des emplois rémunérés se situent en général en dehors de ce domaine). Il convient de noter que cet indicateur ne montre pas et n'est pas destiné à montrer des améliorations ou des baisses dans le niveau de vie des femmes, ni en moyenne, ni pour des groupes particuliers. Il montre plutôt si l'on donne réellement aux femmes la possibilité de s'assurer une proportion plus élevée des emplois rémunérés (plutôt que des emplois non rémunérés, par exemple, au sein d'entreprises familiales). Et il signale dans quelle mesure les obstacles, rencontrés par les femmes qui recherchent de tels emplois, s'effritent.

Les avantages de cet indicateur sont les suivants :

- il met l'accent sur la part des femmes dans les emplois rémunérés dans des domaines où les offres d'emploi augmentent ;
- en raison de la méthode utilisée pour recueillir les données, il reflétera plus vraisemblablement la part des femmes dans les emplois formels mieux rémunérés que dans les emplois informels ;
- il comprend toute la gamme des emplois, non seulement les emplois prestigieux.

L'indicateur possède plusieurs désavantages, notamment :

- une augmentation de la part des femmes dans les emplois rémunérés ne correspondra pas, normalement, à une augmentation de la part des femmes dans le revenu national parce que, en général, les femmes sont moins bien payées que les hommes ;
- une augmentation de la part des femmes dans les emplois rémunérés ajoute généralement au volume total de travail des femmes si l'on tient compte de leur travail non rémunéré en tant que prestataire de soins familiaux, ainsi que de leur travail rémunéré. Les femmes gagnent plus d'argent, mais sont perdantes dans la mesure où elles ont moins de temps ;
- dans les familles moins aisées, les femmes sont souvent assujetties à des pressions et se sentent contraintes d'accepter des emplois de mauvaise qualité et mal rémunérés dans l'industrie et les services pour compenser un revenu familial en baisse. Ceci est particulièrement vrai dans des situations de crise économique et d'ajustement structurel.

**Tableau 3.2 : Part des femmes dans le travail rémunéré dans l'industrie et les services (données les plus récentes disponibles)**

Le tableau 3.2 présente la part des femmes dans le travail rémunéré, basée sur les dernières données disponibles de l'OIT. Il est évident que peu de données de l'OIT sont disponibles pour cet indicateur de l'emploi dans les pays d'Afrique où environ 80 pour cent d'entre eux manquent de données et dans les pays de l'Asie centrale et occidentale où environ 74 pour cent des pays manquent de données. Par ailleurs, les données sont disponibles pour 46 pour cent des pays seulement de l'Asie et du Pacifique. Le décalage dans la disponibilité des données dans les bases de données de l'ONU pour l'indicateur de l'égalité des sexes en matière d'éducation et pour l'indicateur de l'égalité des sexes dans le domaine du travail rémunéré est frappant. Encore moins de données existent cependant pour les autres indicateurs de l'emploi.

Il existe quelques pays seulement dans le monde où la part des femmes dans le travail rémunéré est d'environ 50 pour cent, et une poignée de pays où ce chiffre est un peu plus de 50 pour cent.

Le graphique 3.3 (p. 74) montre des changements dans la part des femmes dans le travail rémunéré dans l'industrie et les services. Dans la plupart des pays pour lesquels les données sont disponibles, cette part a augmenté ou est restée stable. Elle a baissé en Ukraine, ainsi qu'en Lituanie et en Estonie (voir encadré 8). Les augmentations les plus fortes (15 pour cent ou plus) ont eu lieu en Italie (23 à 38 %), au Portugal (30 à 46 %), en Slovénie (34 à 49 %) et au Sri Lanka (24 à 44 %).

Part des femmes (%)		Part des femmes (%)	
<b>Afrique sub-saharienne</b>		<b>Europe de l'Est</b>	
Botswana	38	Ukraine	54
Maurice	37	Lettonie	54
Swaziland	33	Lituanie	53
Kenya	32	Hongrie	51
Ethiopie	28	Estonie	51
Côte d'Ivoire	23	Slovaquie	49
Zimbabwe	17	Croatie	48
Burkina Faso	12	Slovénie	47
Malawi	11	Pologne	47
Niger	9	République tchèque	46
Tchad	5	Roumanie	43
		Albanie	41
		ERY de Macédoine	40
<b>Afrique du Nord</b>		<b>Europe de l'Ouest et Autres pays développés</b>	
Egypte	19		
		Islande	52
<b>Asie centrale et occidentale</b>		Suède	51
		Norvège	51
Israël	47	Royaume-Uni	50
Chypre	39	Finlande	50
Jordanie	23	Etats-Unis	48
Rép. arabe syrienne	11	Nouvelle-Zélande	48
Turquie	10	Danemark	48
Bahreïn	10	Canada	48
		Australie	47
<b>Asie et Pacifique</b>		Portugal	46
		France	46
Thaïlande	45	Irlande	45
Sri Lanka	44	Allemagne	44
Singapour	44	Pays-Bas	43
Hong Kong, ZAS de Chine	42	Belgique	41
Philippines	40	Autriche	41
Corée, République	39	Suisse	40
Chine	39	Japon	39
Indonésie	38	Grèce	39
Malaisie	36	Italie	38
Fidji	31	Espagne	37
Inde	15	Luxembourg	36
Pakistan	8	Malte	29
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>			
Jamaïque	50		
Bahamas	49		
Honduras	47		
Barbade	47		
Colombie	46		
Panama	44		
Brazil	44		
Paraguay	41		
Equateur	40		
Argentine	40		
Trinité-et-Tobago	39		
Costa Rica	38		
Bolivie	37		
Mexique	36		
Chili	36		
Venezuela	35		
Pérou	33		
El Salvador	32		

**Encadré 8 : Emplois des femmes dans les économies en transition**

La proportion des femmes adultes qui sont membres de la population active (le taux de participation ou le taux d'activité économique des femmes) était plus basse en 1997 par rapport à 1985 dans tous les pays en transition. Dans certains pays, les taux de participation des hommes ont baissé aussi, mais pas autant que ceux des femmes. L'emploi féminin a baissé de 40 pour cent en Hongrie, de 31 pour cent en Estonie, de 33 pour cent en Lettonie, de 24 pour cent en Lituanie, de 21 pour cent dans la Fédération de Russie, de 16 pour cent en Slovénie, de 12 pour cent en République tchèque et de 13 pour cent en Pologne.

Les femmes faisant partie de la population active ont perdu du terrain dans les secteurs en expansion bien rémunérés : activités bancaires, biens immobiliers et assurances, et elles se sont trouvées de plus en plus dans les services publics mal rémunérés tels que l'éducation et la santé. En raison de la concurrence accrue sur le marché du travail, et malgré des niveaux d'instruction élevés, les femmes sont, en général, moins bien loties que les hommes.

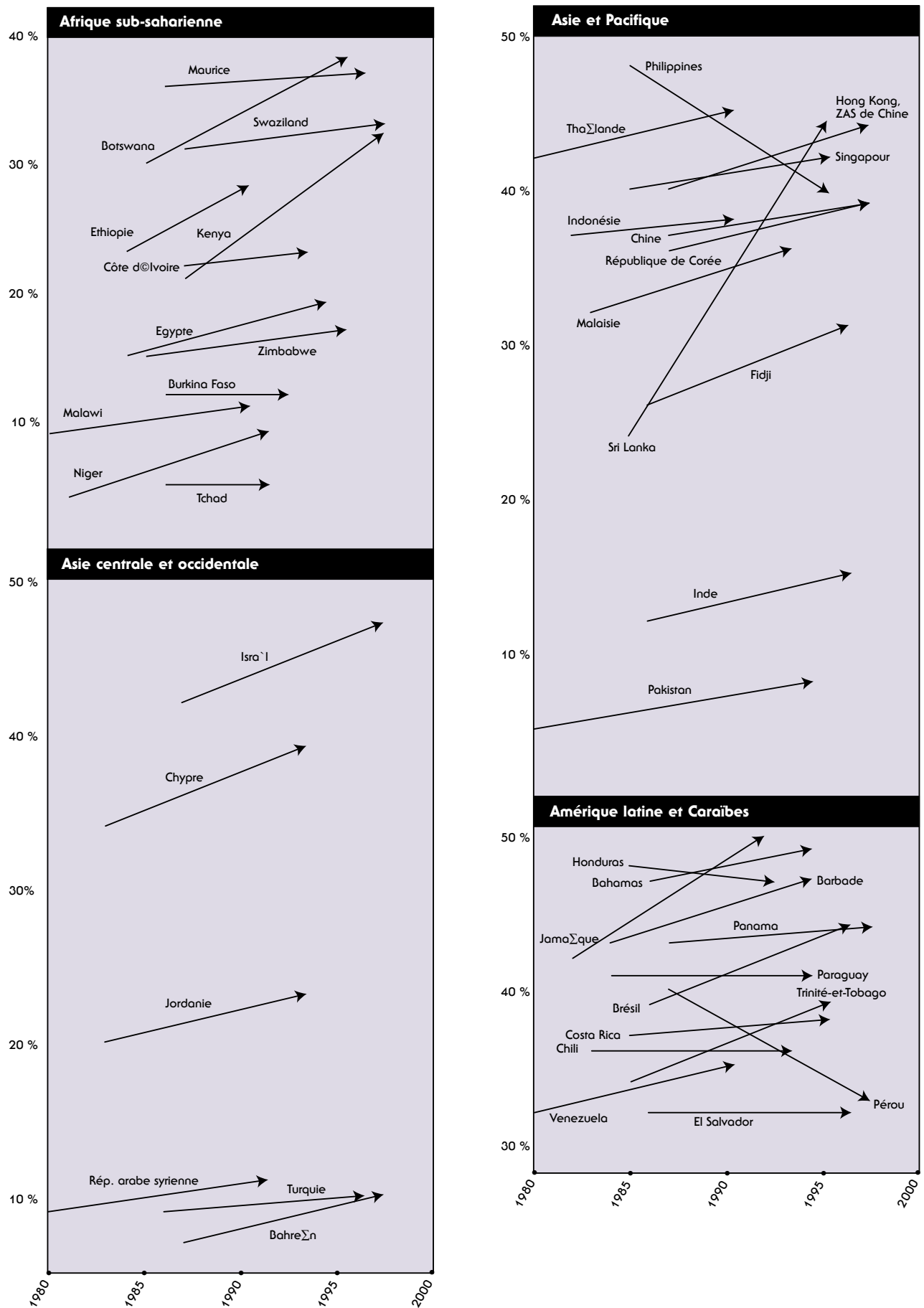
Source : Ruminska-Zimny 1999

Sources : Site web de l'OIT <http://laborsta.ilo.org> et divers annuaires sur les statistiques du travail de l'OIT.

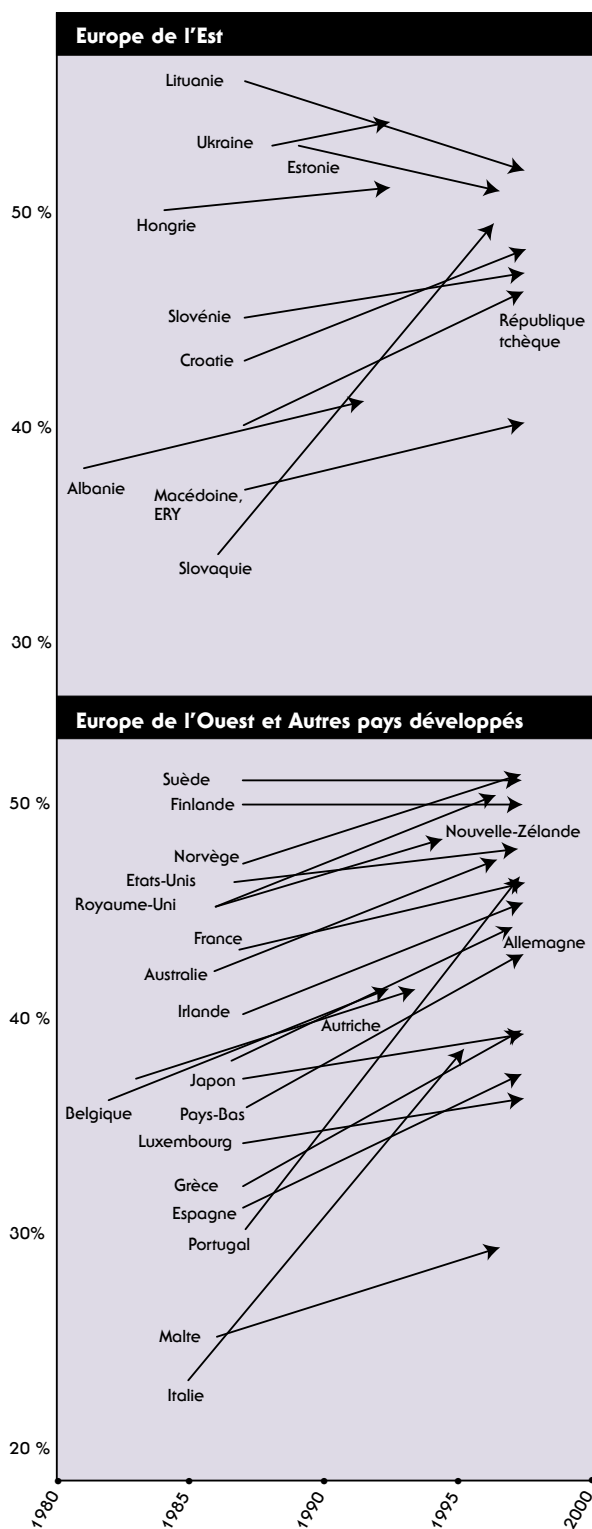


PNUD/Sid Kane

**Graphique 3.3 : Changement de la part des femmes dans le travail rémunéré dans l'industrie et les services (%), 1980-1997**



Sources : Basé sur le site web de l'OIT : <http://laborsta.ilo.org> et divers annuaires sur les statistiques du travail de l'OIT.



L'accès des femmes aux emplois rémunérés dans l'industrie et les services ne signifie pas forcément qu'elles échappent à une situation de subordination au sein de leurs familles. Par ailleurs, elles sont souvent assujetties à de nouvelles formes de subordination sur le lieu de travail (voir encadré 9). Au moment même où la part des femmes dans le travail rémunéré dans l'industrie et les services augmente, on assiste souvent à une érosion des droits qui y sont associés.

Les deux dernières décennies, des formes de travail « non standard » sont apparues dans certains secteurs qui traditionnellement étaient associés à des emplois réguliers rémunérés. Parmi les formes de travail non standard, les plus importantes du point de vue quantitatif sont le travail à temps partiel et le travail temporaire. En général, ces emplois offrent une protection sociale et des droits en matière d'emploi plus réduits que les emplois réguliers. Normalement, le travail à temps partiel et temporaire est associé également à des salaires inférieurs et à des perspectives de formation ou de carrière limitées. De nombreuses formes de travail non standard ... présentent un risque réel de marginalisation de ces femmes et hommes sur le marché du travail. (ONU 1999d)

#### Encadré 9 : Limitations du renforcement du pouvoir d'action : l'accès des femmes au travail rémunéré

Les emplois rémunérés ne libèrent pas forcément les femmes de l'oppression au sein de leurs familles. Jasmine, âgée de 13 ans vit au Bangladesh. Elle a écrit au Forum web de l'UNICEF, consacré au Groupe de travail sur les jeunes filles :

« J'ai une sœur aînée qu'on a mariée à l'âge de 15 ans. Elle est enceinte et doit cependant travailler dans une usine de confection, dès le petit matin jusqu'à très tard le soir, parce que son mari refuse de travailler. Il a fallu qu'elle donne 20 000 takas, plus quelques bijoux à la famille de son mari afin de pouvoir se marier, mais elle n'est pas mieux traitée qu'une domestique. Elle doit faire également la plupart du travail à la maison, tel que la cuisine et le ménage lorsqu'elle ne travaille pas ».

Les emplois rémunérés ne donnent pas forcément aux femmes le contrôle de leurs conditions de travail. Jill Carino décrit comment les ouvrières sont traitées dans deux usines dans des zones franches industrielles aux Philippines.

« La direction a une attitude très stricte vis-à-vis de la conduite des ouvrières sur le lieu de travail ; par exemple, elles n'ont pas le droit de se parler. Si elles le font, elles reçoivent un mauvais point dans leur dossier. C'est pour cela qu'on ne leur donne pas de masques. Ainsi, les surveillants peuvent voir si leurs lèvres bougent... »

En périodes de chargement, certaines personnes doivent rester jusqu'à 48 heures à l'usine. On leur accorde une heure pour manger et une heure pour dormir par 24 heures. Cependant, lorsque les commandes s'arrêtent, les ouvrières sont mises en disponibilité pendant 3 à 4 semaines sans salaire ».

Et dans une usine à Manille, où les ouvrières reçoivent un peu plus que le salaire minimum, 3,75 dollars par jour, la direction trouve d'autres moyens de réduire les coûts. Une méthode consiste à déduire l'argent pour les impôts et la sécurité sociale et à ne pas envoyer cet argent au gouvernement, de sorte que les ouvrières restent sans prestations d'emploi au moment de la retraite.

Une autre consiste à obliger les ouvrières à faire du travail en dehors de leurs emplois réguliers : « certaines ouvrières [dans une usine de confection] doivent se présenter 30 minutes plus tôt et partir 30 minutes plus tard afin de pouvoir nettoyer les locaux parce que l'entreprise fait des économies en ne pas engageant d'employés pour le nettoyage... »

Le progrès futur des femmes sera déterminé essentiellement par la manière dont l'augmentation des emplois rémunérés des femmes sera combinée avec la protection, la promotion et la réalisation des droits humains de la femme sur le lieu de travail. L'un des problèmes est le manque d'indicateurs de la qualité des emplois par rapport à la quantité d'emplois. Les indicateurs clés de l'OIT relatifs au marché du travail incluent des indicateurs de l'étendue du travail à temps partiel, les heures de travail et les emplois informels dans le secteur urbain (sur la base d'une définition plutôt restreinte du secteur informel). Mais il n'existe aucun indicateur du degré de protection sociale des droits humains accordée aux travailleurs sur leur lieu de travail. Il n'est pas facile de mesurer ce facteur, mais à défaut, déterminer dans quelle mesure l'augmentation de la part des femmes dans le travail rémunéré indique le progrès restera un exercice ambigu.

#### *Absence des femmes au Parlement*

Une représentation plus égalitaire des femmes au niveau des instances politiques est importante non seulement en elle-même, mais aussi parce que les femmes pourraient avoir ainsi plus d'influence sur l'établissement des lois et des politiques qui déterminent le progrès des femmes dans d'autres domaines de la vie, l'économie par exemple. Une étude faite par la Banque mondiale sur la corruption et les femmes au gouvernement a conclu que des taux plus élevés de participation féminine entraînent des niveaux plus bas de corruption, ce qui suggère que les femmes sont, peut-être, plus concernées par l'intérêt commun (Dollar et coll. 1999). Les ONG des femmes ainsi que des organismes gouvernementaux, y compris le Conseil économique et social des Nations Unies ont approuvé la cible d'une représentation féminine minimale de 30 pour cent aux postes politiques, et le Programme d'action a également adopté cette cible. Des données globales sur le nombre de femmes membres des législatures nationales sont mises à jour régulièrement par l'Union interparlementaire.

Le tableau 3.3 montre la part des femmes dans les parlements nationaux en janvier 2000. Cette part est de 30 % ou plus dans quelques pays seulement : la Suède, le Danemark, l'Allemagne, la Finlande, la Norvège, l'Islande, les Pays-Bas et l'Afrique du Sud. Dans la plupart des régions du monde, il existe des variations importantes. En Afrique sub-saharienne, par exemple, les femmes occupent 30 pour cent des sièges en Afrique du Sud, alors que leur part ne dépasse pas les 2 pour cent en Ethiopie et au Togo. On trouve des variations analogues en Asie et dans les pays du Pacifique et d'Amérique latine et aux Caraïbes. En Europe de l'Ouest et les Autres pays développés, l'éventail est encore plus large – allant de la Suède, qui est le seul pays du monde qui s'approche d'une parité hommes-femmes au parlement, à la Grèce où la part des femmes n'est qu'un peu plus de 6 pour cent.



Union Interparlementaire

#### **Encadré 10 : Quotas pour les femmes en politique**

« Des quotas inscrits dans la constitution constituent la meilleure façon d'assurer que les cibles concernant l'augmentation de la représentation des femmes seront réalisées ».

— Secrétariat du Commonwealth (1998)

Pour augmenter la représentation politique des femmes, plusieurs pays ont introduit un système de quotas sous une forme ou une autre : soit des quotas juridiques, soit des quotas constitutionnels recouvrant les listes de candidats à des sièges aux assemblées nationales ou locales ; ou encore des quotas adoptés par les partis politiques. Le premier système, qui réserve généralement entre 20 et 30 pour cent des sièges, avait été adopté par au moins 25 pays jusqu'en mars 2000 : Argentine, Belgique, Bolivie, Brésil, Chili, Costa Rica, Equateur, Erythrée, Finlande, Ghana, Guyana, Inde, Maroc, Mexique, Namibie, Népal, Norvège, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Sénégal, Suède, Tanzanie et Venezuela. En France, depuis un amendement à la constitution en 1999, les partis politiques sont tenus de nommer le même nombre d'hommes et de femmes. Et aux Philippines, un décret encourage une représentation féminine minimale de 30 pour cent dans les assemblées *barangay* (municipales).

Par ailleurs, un ou plusieurs partis politiques de première importance ont adopté des quotas pour les candidates dans au moins 6 pays : Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Italie, Mozambique et Turquie. Le Parti travailliste en Australie a introduit une « cible » (par opposition à « quota ») et s'il est réalisé, 35 pour cent des sièges gagnables dans les élections au niveau des états et au niveau fédéral, seront occupés par des femmes d'ici 2002.

En comparant cette liste avec le tableau 3.3, on voit une corrélation très nette entre les pays qui ont des quotas et les pays où la représentation des femmes est la plus élevée. Néanmoins, les quotas ne sont pas populaires partout. Au Bangladesh, par exemple, les femmes politiques ont affirmé que le système mène au népotisme et au favoritisme au niveau du choix des candidates (Secrétariat du Commonwealth 1998). Une opinion très répandue est que ce type de favoritisme caractérisait le choix des candidates par le Parti communiste au pouvoir dans les pays de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Union Soviétique où les législatures elles-mêmes entérinaient sans discuter les décisions du parti. Avec l'effondrement du système communiste et la marginalisation du Parti Communiste, les quotas ont disparu – ainsi que la représentation des femmes. Depuis, il y a eu des tentatives d'introduire des quotas dans certains pays : l'Ouzbékistan a adopté un quota sur le nombre de femmes dans les organes exécutifs en 1994. Mais en Lettonie, en Pologne et dans la République de Moldova, les quotas proposés pour les femmes dans les listes électorales ont été rejetés. Et ce rejet ne se limite pas aux pays qui ont connu les systèmes de quotas. La législation sur les quotas a été récemment rejetée en Suisse (*New York Times*, le 13 mars 2000).

Sources : Secrétariat du Commonwealth 1998 ; CEPALC 1999b ; UN 2000b.



**Tableau 3.3 : Sièges détenus par les femmes au parlement national, janvier 2000**

Pourcentage des sièges détenus par les femmes	Pourcentage des sièges détenus par les femmes	Pourcentage des sièges détenus par les femmes
<b>Afrique sub-saharienne</b>		
Afrique du Sud	30,0	
Mozambique	25,2	
Seychelles	23,5	
Namibie	18,3	
Ouganda	17,9	
Rwanda	17,1	
Rép.-Unie de Tanzanie	16,4	
Angola	15,5	
Erythrée	14,7	
Sénégal	14,0	
Zimbabwe	14,0	
Mali	12,2	
Congo	12,0	
Lesotho	10,7	
Burkina Faso	10,4	
Zambie	10,1	
Guinée-Bissau	10,0	
Gabon	9,4	
Ghana	9,0	
Sierra Leone	8,8	
Guinée	8,8	
Botswana	8,5	
Malawi	8,3	
Madagascar	8,0	
Côte d'Ivoire	8,0	
Maurice	7,6	
Rép. centrafricaine	7,3	
Nigeria	7,3	
Swaziland	6,3	
Burundi	6,0	
Bénin	6,0	
Cameroun	5,6	
Soudan	5,3	
Guinée équatoriale	5,0	
Kenya	3,6	
Tchad	2,4	
Mauritanie	2,2	
Gambie	2,0	
Comores	2,0	
Ethiopie	2,0	
Niger	1,2	
Togo	1,2	
Djibouti	0,0	
<b>Afrique du Nord</b>		
Tunisie	11,5	
Algérie	3,8	
Egypte	2,0	
Maroc	0,6	
<b>Asie centrale et occidentale</b>		
Turkménistan	26,0	
Azerbaïdjan	12,0	
Israël	11,7	
Kazakhstan	11,2	
Rép. arabe syrienne	10,7	
Géorgie	7,2	
Ouzbékistan	6,8	
Iraq	6,4	
Chypre	5,4	
Kirghizistan	4,7	
Turquie	4,2	
Arménie	3,1	
Tadjikistan	2,8	
Jordanie	2,5	
Liban	2,3	
Yémen	0,7	
Koweït	0,0	
Emirats arabes unis	0,0	
<b>Asie et Pacifique</b>		
Viet Nam	26,0	
Chine	21,8	
Rép. dém. populaire lao	21,2	
Corée, RDP	20,1	
Philippines	12,9	
Indonésie	11,4	
Fidji	10,7	
Malaisie	10,3	
Bangladesh	9,1	
Inde	8,9	
Samoa	8,2	
Cambodge	8,2	
Mongolie	7,9	
Thaïlande	6,6	
Népal	6,4	
Maldives	6,3	
Sri Lanka	4,9	
Iran, Rép. islamique	4,9	
Singapour	4,3	
République de Corée	3,7	
Bhoutan	2,0	
Pakistan	2,0	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,8	
Vanuatu	0,0	
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>		
Cuba	27,6	
Argentine	23,0	
Barbade	20,4	
Guyana	20,0	
Bahamas	19,6	
Trinité-et-Tobago	19,4	
Costa Rica	19,3	
Mexique	17,9	
Equateur	17,4	
El Salvador	16,7	
Jamaïque	16,0	
Suriname	15,7	
Rép. dominicaine	14,5	
Belize	13,5	
Colombie	12,2	
Uruguay	11,5	
Venezuela	11,4	
Pérou	10,8	
Bolivie	10,2	
Nicaragua	9,7	
Panama	9,7	
<b>Europe de l'Est</b>		
Honduras	9,4	
Chili	8,9	
Paraguay	8,0	
Guatemala	7,1	
Brésil	5,9	
Haïti	3,6	
<b>Europe de l'Ouest et Autres pays développés</b>		
Bosnie-Herzégovine	21,0	
Estonie	17,8	
Lituanie	17,5	
Lettonie	17,0	
République tchèque	13,8	
Bélarus	13,2	
Slovaquie	12,7	
Pologne	12,6	
Bulgarie	10,8	
Moldova, République	8,9	
Hongrie	8,3	
Ukraine	7,8	
Slovénie	7,8	
ERY de Macédoine	7,5	
Croatie	7,1	
Yougoslavie	6,1	
Fédération de Russie	5,6	
Roumanie	5,6	
Albanie	5,2	
Suède	42,7	
Danemark	37,4	
Finlande	37,0	
Norvège	36,4	
Islande	34,9	
Allemagne	33,6	
Pays-Bas	32,8	
Nouvelle-Zélande	29,2	
Autriche	25,0	
Belgique	24,8	
Canada	23,1	
Australie	22,4	
Suisse	22,3	
Portugal	18,7	
Royaume-Uni	18,4	
Espagne	18,0	
Luxembourg	16,7	
Irlande	13,7	
Etats-Unis	12,5	
Italie	10,0	
Malte	9,2	
France	9,1	
Japon	8,3	
Grèce	6,3	

Source : Union interparlementaire  
Site web : <http://www.ipu.org>



Ces grands écarts à l'intérieur des régions sont dus en grande partie à des variations considérables dans les systèmes électoraux. Certains pays ont aussi établi des quotas pour la représentation féminine (voir encadré 10, p. 76).

L'augmentation de la représentation des femmes au niveau de la législation est illustrée dans le graphique 3.4. (pp. 79-80). Il contient moins de pays que le tableau 3.3 en raison d'un manque de données récentes. La plupart des pays ont fait des progrès, mais il y a d'importantes différences régionales. En Europe de l'Est et en Mongolie, par exemple, l'élimination des quotas qui est allée de pair avec la transition à la démocratie a entraîné une chute dramatique dans le nombre de sièges détenus par les femmes au parlement. Par contraste, l'augmentation la plus dramatique a eu lieu en Afrique du Sud suivant la fin de l'apartheid (1 % à 30 %). Des augmentations de 10 à 15 pour cent ont eu lieu dans les pays développés et dans les pays en développement, et ces augmentations ont été particulièrement frappantes dans des pays qui ont commencé à des niveaux de participation très bas tels que l'Ouganda (1 à 17,9 %), l'Équateur (1 à 17,4 %), les Bahamas (4 à 19,6 %) et la Barbade (4 à 20,4 %). Cependant, il y a eu des progrès également dans des pays où les niveaux étaient déjà plus élevés au début, tels que l'Autriche (11 à 25 %), la Nouvelle-Zélande (14 à 29,2 %), l'Islande (21 à 34,9 %) et la Suède (31 à 42,7 %).

Les comparaisons entre les pays sont compliquées par plusieurs facteurs :

- les législatures dans certains pays peuvent disposer de très peu de pouvoir décisionnel indépendant, en raison du contrôle exercé par des parties politiques ou par l'organe exécutif du gouvernement ;
- les femmes au parlement peuvent ressortir d'un éventail restreint d'origines sociales et poursuivre des politiques qui bénéficient leur propre groupe social (y compris les femmes) plutôt que des politiques conçues pour améliorer les vies de la plupart des femmes ;
- les femmes au parlement peuvent ne pas avoir les moyens de modifier des programmes politiques pré-existants parce que les représentants officiels ne comprennent pas comment ces programmes vont à l'encontre des intérêts des femmes.

Il est vrai également qu'au moment où plus de femmes remportent des sièges aux parlements nationaux, le pouvoir décisionnel dans le domaine de la politique économique s'est déplacé. Non seulement la balance des pouvoirs s'est déplacée de l'État vers le secteur des entreprises, comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre 5, mais aussi, au sein des

gouvernements eux-mêmes, le pouvoir décisionnel en matière de politique macroéconomique ne se situe plus tellement au niveau des législatures ; ce sont essentiellement les ministères des finances et les banques centrales qui le détiennent (Sen 1999).

Même s'il n'est pas encore possible de présenter un tableau global, des progrès substantiels ont été faits au niveau du nombre de sièges détenus par les femmes dans les conseils locaux, du moins dans certaines parties du monde. Par exemple en Inde, 33 % des sièges dans les organes décisionnels locaux sont maintenant réservés aux femmes, à la suite d'un amendement à la constitution nationale en 1992. Et en Ouganda, la constitution de 1995 a stipulé qu'un minimum d'un tiers de tous les sièges dans les conseils municipaux doivent être réservés aux femmes.

L'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (UIV) a constaté qu'en général, la proportion des femmes élues au niveau local est probablement plus élevée qu'au niveau national, mais elle souligne aussi le manque d'informations fiables (UIV 1998). Avec l'engagement d'obtenir qu'il y ait un nombre égal de femmes et d'hommes dans les organes décisionnels à tous les niveaux et dans tous les secteurs de politique, l'UIV vise à créer une base de données globales sur les femmes élues au gouvernement local et a déjà distribué un questionnaire à ses membres (site web : [www.iula.org](http://www.iula.org)).

---

« Si le gouvernement local doit faire face aux besoins des femmes et des hommes, il doit tirer profit des expériences des femmes et des hommes, en assurant une représentation égale à tous les niveaux et dans tous les domaines décisionnels... »

— Union internationale des villes et pouvoirs locaux, Harare, 1998

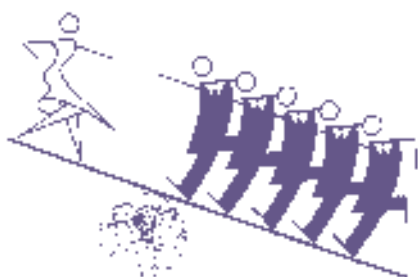
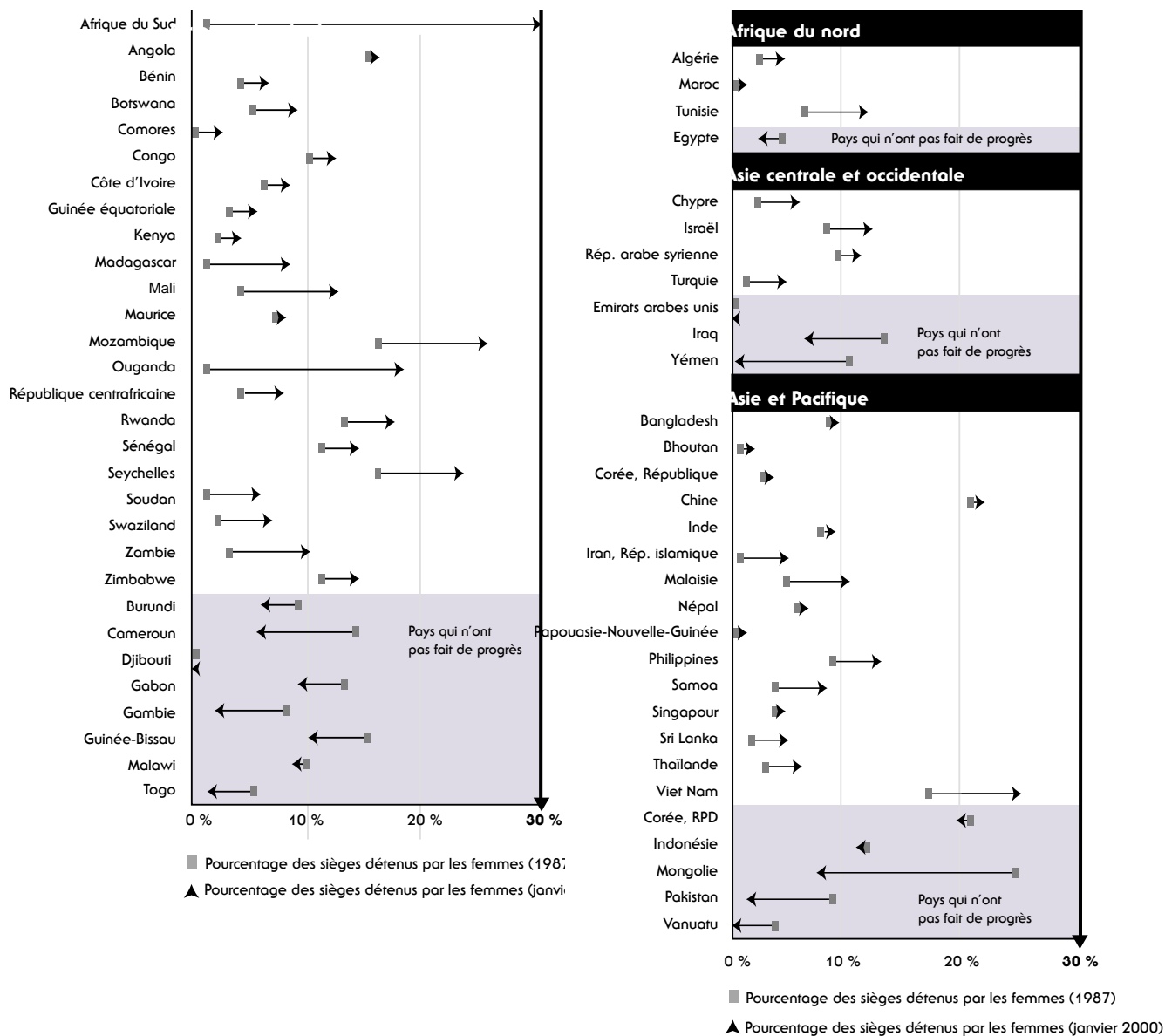
---

Au niveau régional, une image multidimensionnelle de la participation des femmes aux processus décisionnels en Amérique latine et aux Caraïbes a été élaborée par la CEPALC, recouvrant non seulement les parties gouvernementales et politiques, mais aussi les syndicats, les organismes professionnels et les associations patronales, ainsi que les organisations sociales féminines (CEPALC 1999). Si cette étude est répétée à des intervalles appropriés, elle fournira un moyen efficace de suivre les progrès au fil du temps.

Les obstacles à une occupation accrue par les femmes des postes décisionnels sont profondément enracinés, et souvent les femmes sont réticentes lorsqu'il s'agit de proposer leur candidature à ces postes. Elles sont nombreuses à



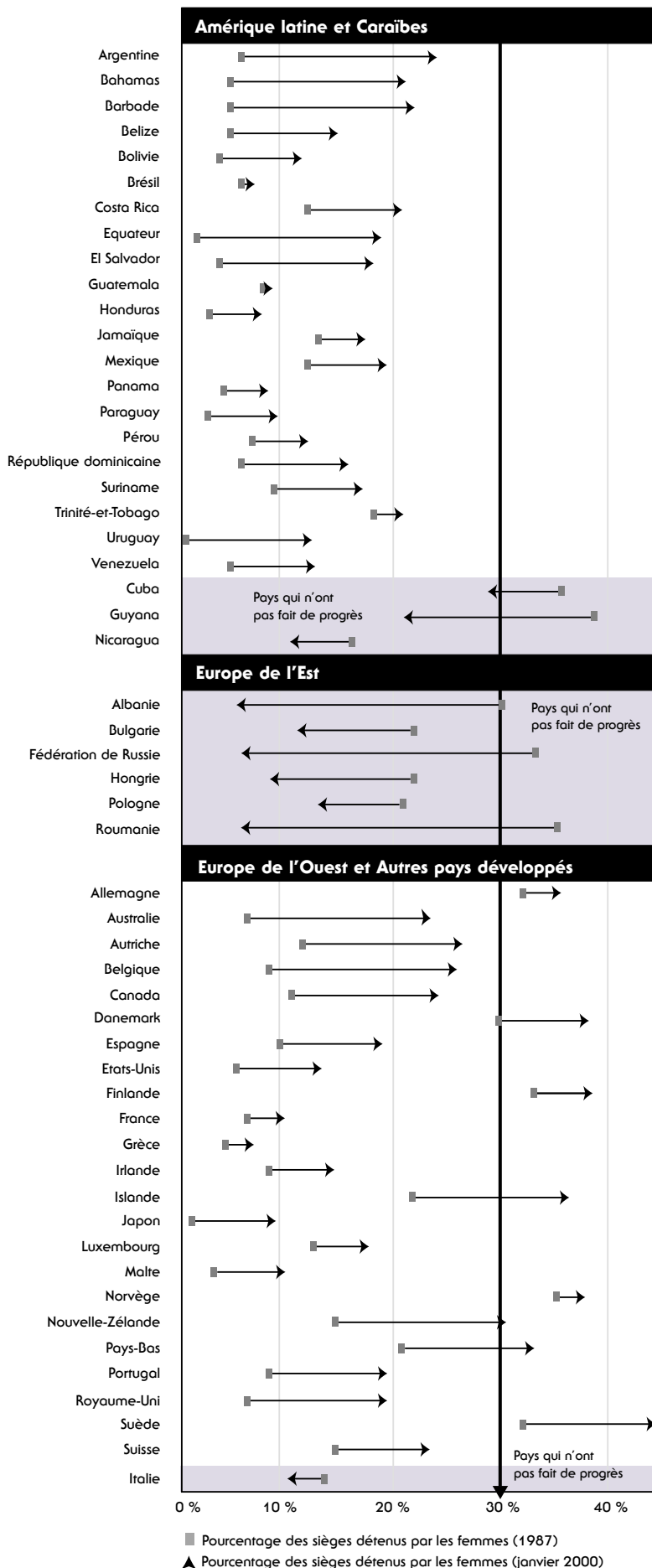
**Graphique 3.4 : Changement dans le pourcentage des sièges détenus par les femmes au parlement national, 1987-2000**



« Le concept de la démocratie ne revêtira une signification authentique et dynamique que lorsque les hommes et les femmes ensemble décideront des programmes politiques et de la législation nationale tout en tenant compte de façon équitable des intérêts et des aptitudes des deux moitiés de la population ».

— Conseil interparlementaire, Résolution sur les « Femmes et le pouvoir politique », avril 1992

Graphique 3.4, suite



redouter l'hostilité, parfois organisée, à laquelle elles auront presque certainement à faire face, alors que d'autres n'osent pas assumer de nouvelles responsabilités en raison de l'obligation qu'elles ont de prendre soin de leur famille et de leurs voisins. Et pourtant, il est possible de surmonter ces barrières en inaugurant des politiques énergiques qui ouvrent les portes aux femmes, soutiennent les femmes sur les plans public et privé et encouragent les hommes à prendre une part élargie dans la prestation de soins au sein de leurs familles et à être fiers des accomplissements publics de leurs épouses et de leurs filles (voir encadré 11).

### Réaliser les cibles du Programme visant l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir d'action des femmes

En appliquant les indicateurs aux cibles convenues en matière d'égalité des sexes dans l'éducation et au parlement, il est possible d'identifier les pays qui ont fait des progrès en accomplissant ces cibles. En raison de la variabilité sous-jacente des données sur l'inscription scolaire, il est prudent de laisser une marge de sécurité; et comme le fossé entre les sexes peut être éliminé à de faibles niveaux d'inscription scolaire des filles, ainsi qu'à des niveaux élevés, il est important de tenir compte également des niveaux absolus d'inscription des filles. On estime qu'un pays a rencontré la cible fixée pour l'égalité des sexes au niveau secondaire si le rapport entre l'inscription des filles et celle des garçons est situé entre 95 et 105 et le niveau d'inscription des filles est de 95 ou plus.

En ce qui concerne la proportion des sièges détenus par les femmes dans les législatures nationales, les données sous-jacentes ne comportent pas le même pourcentage d'erreur. Donc, on estime qu'un pays a réalisé la cible actuelle si 30 pour cent ou plus des sièges sont détenus par des femmes. Il n'existe aucune cible en ce qui concerne la part des femmes dans le travail rémunéré, mais il paraît raisonnable de considérer qu'un chiffre situé entre 45 et 55 pour cent indique une répartition égale, étant donné la variabilité des données.

Le tableau 3.4 énumère les pays qui ont réalisé les cibles fixées pour l'égalité des sexes dans l'éducation et pour un partage des sièges dans les législatures nationales, avec une participation élevée des femmes au travail rémunéré dans l'industrie et les services. Il comprend également des pays qui sont tout près de ces cibles. Cette comparaison montre que seulement quatre pays, tous en Europe du Nord, ont réalisé les trois cibles. A ce jour, un pays en développement, l'Afrique du Sud, et trois autres pays européens, ont également réalisé les cibles concernant l'égalité des sexes dans l'éducation et la proportion des femmes au parlement. Ces accomplissements doivent être salués. Mais il ne faudrait pas en conclure qu'il ne reste plus rien à faire dans ces pays; ils indiquent que ces pays sont en position de fixer des cibles encore plus exigeantes.

### Encadré 11 : Prix pour les hommes qui soutiennent les femmes

A la suite de la première élection libre au Nigeria, après la chute du régime militaire, on a rapporté de nombreux cas d'hostilité rencontrée par les femmes qui se sont présentées aux élections ou se sont portées candidates à des postes supérieurs au gouvernement ou à des responsabilités au sein d'un parti politique. Il est reconnu que le nouveau Président, le Général Abasanjo, a tenté de promouvoir les femmes en les proposant à des postes officiels, mais il a fait peu de progrès face à une culture patriarcale envahissante qui considère les femmes comme peu qualifiées, quelles que soient leur éducation ou leur formation. C'est le cas en particulier dans le Nord essentiellement musulman, où la représentation féminine est plus basse qu'ailleurs.

Dans une tentative de promouvoir de nouveaux modèles masculins à émuler, l'UNIFEM a créé un prix qui est décerné aux hommes qui ont soutenu leurs femmes dans leurs aspirations politiques.

*Le cas de l'un des lauréats, Alhaji Salisu Soda, était très frappant, car il s'agit d'un analphabète qui poursuit sans cesse le renforcement du pouvoir d'action de sa femme chez lui, au sein de la communauté et au sein de la nation. Alhaji Salisu Soda que tous les participants ont salué comme le « Vrai homme » est originaire de l'état de Kano et est né en 1941. C'est un homme d'affaires chevronné et honnête avec peu ou pas d'éducation. Il a rencontré et épousé sa femme Hajija Halima en 1974. Elle est restée sa seule femme. Ce couple est très heureux et a quatre enfants. Avec son soutien et en dépit de la culture africaine qui tente de priver les femmes d'éducation, sa femme a décidé de faire carrière comme infirmière, ce qui a entraîné qu'elle occupe des postes au sein de différents gouvernements locaux. Il l'a encouragée à retourner à l'école et à faire des études plus avancées. Comme résultat, elle a obtenu un diplôme d'Administration publique. Dans son désir de voir sa femme obtenir un excellent niveau d'éducation, il l'a poussée à recommencer ses études pour décrocher un diplôme universitaire. Elle vient de passer ses examens de fin d'études.*

*Il a encouragé les initiatives de sa femme non seulement pour ses études, mais aussi dans ses fonctions gouvernementales. Il a l'a soutenue dans toutes ses tentatives politiques. En 1979-80, il a assisté fièrement lorsque Hajija Halima Soda est devenue la première femme mariée à adhérer au Parti rédempteur du peuple (PRP ou People's Redemptive Party). Plus tard, elle a été nommée Commissaire de la santé, et actuellement elle est Commissaire de la condition féminine au Kano.*

*Alhaji Salisu Soda a renforcé l'aspiration de sa femme à veiller à sa sécurité financière en la faisant participer à son entreprise. Aujourd'hui, sous sa surveillance, elle est propriétaire de deux entreprises, H.H. Soda Entreprises et G.U.S.F. Enterprises ... l'UNIFEM salue Alhaji Salisu Soda pour l'exemple positif qu'il a donné en promouvant l'égalité des sexes. Il ne se sent pas menacé à l'idée que l'éducation de sa femme pourrait la rendre plus « puissante »*

Source : Rapport à UNIFEM Currents, octobre 1999.

**Tableau 3.4 : Niveaux d'accomplissement en matière d'égalité des sexes et de renforcement du pouvoir d'action des femmes**

Pays	Cible : 30 % des sièges pour les femmes dans les législatures nationales	Cible : Rapport d'inscription nette filles/garçons de 95 à 105 % dans les écoles secondaires	Taux net d'inscription des filles dans les écoles secondaires	Part des femmes dans le travail rémunéré dans l'industrie et les services de 45 à 55 %
Suède	42,7 %	100	99,9	51,0 %
Danemark	37,4 %	101	95,4	48,0 %
Finlande	37,0 %	102	96,2	50,0 %
Norvège	36,4 %	101	98,0	51,0 %
Islande	34,9 %	101	88,1	52,0 %
Pays-Bas	31,5 %	100	99,9	31,5 %
Allemagne	33,6 %	99	94,9	44,0 %
Afrique du Sud	30,0 %	104	96,9	41,0 %

### Réduire les obstacles à l'égalité des sexes et au renforcement du pouvoir d'action des femmes

Il est important de situer les augmentations au niveau de l'inscription des filles à l'école secondaire, de la part des femmes dans le travail rémunéré dans l'industrie et les services et du nombre de sièges détenus par les femmes au parlement dans le contexte de changements dans le niveau de revenu par tête dans les différents pays et la répartition de ce revenu. L'accès accru des femmes à l'éducation et au travail rémunéré et une influence accrue sur la prise de décisions politiques ne servent à rien si le niveau de vie des femmes ne s'améliore pas.

Il n'existe pas d'indicateur unique qui puisse décrire de manière adéquate ce qui se passe sur le plan du niveau de vie des femmes. Toutefois, il est probable qu'une amélioration dépendra de la distribution des ressources dans les pays et parmi les pays, du taux de croissance nationale du revenu par tête et du niveau de dette extérieure nationale. En particulier, il est peu probable que les femmes pauvres bénéficient beaucoup d'une réduction du fossé entre les sexes, si le niveau de revenu par tête dans le pays baisse, si la répartition des revenus dans le pays empire et si le pays s'endette de plus en plus.

Le tableau 3.5 (pp. 83-84) représente un tableau indicateur qui situe les modifications des trois indicateurs de l'ONU de l'égalité des sexes et du renforcement du pouvoir d'action des femmes dans le contexte plus large des économies intérieures. (Il démontre également l'étendue des informations dans les bases de données de l'ONU et d'autres bases de données internationales, ainsi que leurs lacunes, surtout pour l'Afrique sub-saharienne et l'Asie centrale et occidentale). Le tableau indicateur montre des améliorations pour les trois indicateurs de l'égalité des sexes pour 17 pays. De ces pays, la Jamaïque est le seul enregistré également une amélioration pour les indicateurs de revenu par tête et d'égalisation des revenus. Parmi les autres pays, 13 ont enregistré une amélioration de leur revenu par tête, mais de ces pays, 4 ont connu une détérioration au niveau de l'égalisation des revenus, 2 ont connu une amélioration, alors que 2 n'ont pas connu de changement, et pour 5 pays, le *World Institute for Economic Development* (Institut mondial pour le développement économique) ne disposait pas de données sur l'inégalité des revenus.

« Les tableaux indicateurs sont particulièrement utiles pour communiquer de façon immédiate la nature continue du processus de surveillance. " Marquer des points ", qu'il s'agisse d'un tableau indicateur, d'une carte de pointage ou d'une fiche d'enregistrement, est une notion qui est comprise sans difficulté par la plupart des gens et est donc assimilée plus facilement ».

— Centre de la Tribune internationale des femmes

La détérioration des conditions économiques auxquelles les femmes en Afrique sub-saharienne doivent faire face est très évidente. Dans 19 pays sur 48, le revenu réel par tête a chuté. (La base de données de l'ONU ne contenait pas de données sur les changements dans l'inégalité des revenus pour la plupart des pays). La situation est la même en Europe de l'Est où 9 pays sur 19 ont connu une baisse du revenu réel par tête et 15 ont connu une augmentation de l'inégalité des revenus.

L'endettement accru est très frappant également : il y a eu des augmentations en Afrique sub-saharienne (22 pays sur 48), en Asie et dans le Pacifique (10 pays sur 28) et en Afrique du Nord (2 pays sur 5). Il semblerait que l'endettement accru soit associé à une baisse de l'inscription des filles dans les écoles secondaires. Un examen des pays ayant des données disponibles tant pour le variable de l'éducation que pour celui de la dette révèle que, sur les 16 pays où l'inscription des filles a baissé, 12 ont connu également une augmentation de l'endettement. En Europe de l'Ouest et les Autres pays développés, le problème de la dette extérieure n'existe pas et, en moyenne, le revenu réel par tête a augmenté. Mais dans 12 pays sur 24, au niveau de l'égalité des revenus, la situation a empiré.

### Conclusions

Au cours des deux dernières décennies, on a assisté à des progrès dans l'élimination de nombreux obstacles à la participation des femmes à l'éducation, à la production axée sur le marché et à la prise de décisions politiques. Mais dans deux régions du monde, certains obstacles sont devenus plus grands :

- obstacles à l'inscription des femmes dans l'enseignement secondaire dans beaucoup de pays en Afrique sub-saharienne,
- obstacles à la participation des femmes au travail rémunéré et à la vie politique dans les pays de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Union Soviétique qui ont fait la transition vers une économie de marché.

Par ailleurs, là où les femmes ont fait des progrès sur les plans de l'enseignement secondaire, de l'économie de marché et de la représentation parlementaire, elles ont rencontré des paradoxes :

- un plus grand nombre de femmes obtiennent des qualifications à l'école secondaire, mais, en général, par rapport à leurs qualifications, elles reçoivent une rémunération inférieure à celle des hommes ;
- un plus grand nombre de femmes se trouvent dans des emplois rémunérés, mais à une époque où la qualité des emplois, en termes de protection sociale et de liberté syndicale, diminue ;
- un plus grand nombre de femmes prennent des décisions législatives, mais à une époque où le pouvoir décisionnel économique dépend de moins en moins des législatures.

Pour que les femmes à travers le monde réalisent des progrès futurs, il faudra un engagement plus fort à placer le renforcement du pouvoir d'action des femmes et la justice entre les sexes au centre des programmes de développement à l'échelle nationale et internationale.

Tableau 3.5 : Tableau indicateur du progrès des femmes, milieu des années 80 – fin des années 90

Pays	Educa-tion	Emploi-	Parle-ment	Revenu par tête	Egalisation des revenus	Réduction de la dette	Pays	Educa-tion	Emploi-	Parle-ment	Revenu par tête	Egalisation des revenus	Réduction de la dette
<b>Afrique sub-saharienne</b>							<b>Asie centrale et occidentale</b>						
Afrique du Sud	+	?	+	-	+	?	Arabie saoudite	+	?	?	-	?	+
Angola	-	?	=	-	?	-	Arménie	?	?	?	-	-	?
Bénin	=	?	+	-	?	+	Azerbaïdjan	?	?	?	-	-	?
Botswana	+	+	+	+	?	+	Bahreïn	-	+	?	+	?	-
Burkina Faso	+	=	?	+	?	-	Chypre	?	+	+	?	?	?
Burundi	+	?	-	-	?	-	Emirats arabes unis	+	?	=	-	?	?
Cameroun	-	?	-	-	?	-	Géorgie	-	?	?	?	?	?
Cap-Vert	+	?	+	?	+	?	Iraq	-	?	-	-	?	?
Comores	-	?	+	-	?	+	Israël	?	+	+	+	=	?
Congo	-	?	+	-	?	-	Jordanie	?	+	?	-	-	-
Congo, Rép. dém.	=	?	?	-	?	-	Kazakhstan	?	?	?	-	-	?
Côte d'Ivoire	-	=	+	-	?	-	Koweït	-	?	?	+	?	s.o.
Djibouti	=	?	=	?	?	?	Kirghizistan	-	?	?	-	-	?
Erythrée	?	?	?	?	?	?	Liban	?	?	?	?	?	?
Ethiopie	+	+	?	+	-	-	Oman	+	?	?	=	?	?
Gabon	?	?	-	-	?	-	Ouzbékistan	?	?	?	?	?	?
Gambie	+	?	-	-	?	+	Qatar	-	?	?	?	?	?
Ghana	?	?	?	+	+	-	Rép. arabe syrienne	-	+	+	+	?	-
Guinée	-	?	?	+	?	?	Tadjikistan	?	?	?	-	?	?
Guinée-Bissau	+	?	-	+	?	-	Turkménistan	?	?	?	?	?	?
Guinée équatoriale	-	?	+	+	?	+	Turquie	+	=	+	+	?	?
Kenya	=	+	+	+	?	+	Yémen	?	?	-	?	?	?
Lesotho	-	?	?	+	?	-	<b>Asie et Pacifique</b>						
Libéria	?	?	?	?	?	?	Afghanistan	?	?	?	?	?	?
Madagascar	?	?	+	-	?	-	Bangladesh	+	?	=	+	+	-
Malawi	+	+	-	-	?	+	Bhouran	?	?	=	=	?	-
Mali	+	?	+	+	?	=	Brunéi Darussalam	=	?	?	-	?	?
Mauritanie	?	?	?	+	+	=	Cambodge	+	?	?	+	?	?
Maurice	+	=	=	+	?	+	Chine	+	+	=	+	-	-
Mozambique	-	?	+	+	?	-	Corée, République	+	+	=	+	?	+
Namibie	+	?	?	+	?	=	Fidji	+	+	?	+	?	+
Niger	+	+	?	-	?	=	Hong Kong, ZAS de Chine	=	+	?	+	-	s.o.
Nigeria	?	?	?	+	-	-	Inde	+	+	=	+	=	-
Ouganda	?	?	+	+	-	-	Indonésie	+	=	=	+	-	-
Rép. centrafricaine	-	?	+	-	?	-	Iran, Rép. islamique	+	?	+	-	?	-
Réunion	?	?	?	?	?	?	Malaisie	+	+	+	+	?	+
Rwanda	?	?	+	-	?	-	Maldives	?	?	?	+	?	+
Sénégal	+	?	+	=	?	+	Mongolie	-	?	-	?	?	?
Seychelles	?	?	+	+	?	+	Myanmar	+	?	?	?	?	?
Sierra Leone	?	?	?	-	?	-	Népal	+	?	=	+	?	-
Somalie	?	?	?	?	?	?	Pakistan	?	+	-	+	-	=
Soudan	?	?	+	=	?	-	Papouasie-Nouvelle-Guinée	?	?	+	+	?	+
Swaziland	+	+	+	+	?	+	Philippines	+	-	+	+	-	+
Tanzanie, Rép.-Unie	?	?	?	?	+	?	Rép. dém. populaire lao	+	?	?	+	?	-
Tchad	+	=	?	-	?	-	Samoa (occidentale)	?	?	+	=	?	+
Togo	+	?	-	-	?	+	Singapour	+	+	=	+	=	?
Zambie	=	?	+	-	-	+	Sri Lanka	+	+	+	+	?	+
Zimbabwe	+	+	+	=	?	-	Thaïlande	+	+	+	+	+	-
<b>Afrique du Nord</b>							Tonga	?	?	?	?	?	?
Algérie	+	?	+	-	+	?	Vanuatu	+	?	-	-	?	-
Egypte	+	+	-	+	+	+	Viet Nam	+	?	+	?	?	?
Libye	+	?	?	-	?	-							
Maroc	=	?	=	+	=	+							
Tunisie	+	?	+	+	+	-							

Tableau 3.5 : Tableau indicateur du progrès des femmes, milieu des années 80 – fin des années 90

Pays	Educa-tion	Emploi-	Parle-ment	Revenu par tête	Egalisation des revenus	Réduction de la dette	Pays	Educa-tion	Emploi-	Parle-ment	Revenu par tête	Egalisation des revenus	Réduction de la dette
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>							<b>Europe de l'Ouest et Autres pays développés</b>						
Argentine	+	?	+	+	-	+	Allemagne	+	+	+	?	-	s.o.
Bahamas	=	+	+	-	+	?	Australie	+	+	+	+	-	s.o.
Barbade	=	+	+	+	?	?	Autriche	+	+	+	+	=	s.o.
Belize	=	?	+	+	?	=	Belgique	=	+	+	+	+	s.o.
Bolivie	-	?	+	+	+	+	Canada	=	?	+	+	+	s.o.
Brésil	+	+	=	+	-	+	Danemark	+	?	+	+	-	s.o.
Chili	+	=	?	+	=	+	Espagne	=	+	+	+	+	s.o.
Colombie	+	?	?	+	-	+	Etats-Unis	=	+	+	+	-	s.o.
Costa Rica	+	=	+	+	-	+	Finlande	=	=	+	+	-	s.o.
Cuba	=	?	-	?	?	?	France	=	+	+	+	-	s.o.
El Salvador	+	=	+	+	?	+	Grèce	+	+	+	+	=	s.o.
Equateur	-	?	+	=	?	-	Irlande	=	+	+	+	-	s.o.
Guatemala	+	?	=	+	-	+	Islande	+	?	+	+	?	s.o.
Guyana	=	?	-	+	?	+	Italie	+	+	-	+	?	s.o.
Haïti	-	?	?	-	?	=	Japon	=	+	+	+	=	s.o.
Honduras	-	=	+	=	=	-	Luxembourg	?	=	+	+	?	s.o.
Jamaïque	+	+	+	+	+	+	Malte	=	+	+	+	?	?
Mexique	=	?	+	=	-	+	Norvège	+	+	+	+	-	s.o.
Nicaragua	=	?	-	-	?	-	Nouvelle-Zélande	+	+	+	+	=	s.o.
Panama	+	=	+	=	?	+	Pays-Bas	=	+	+	+	=	s.o.
Paraguay	+	=	+	=	-	+	Portugal	+	+	+	+	=	s.o.
Pérou	+	-	+	+	+	+	Royaume-Uni	=	+	+	+	-	s.o.
Rép. dominicaine	+	?	+	+	-	+	Suède	+	=	+	+	-	s.o.
Suriname	?	?	+	?	?	-	Suisse	+	?	+	=	?	s.o.
Trinité-et-Tobago	=	+	+	-	?	-	<b>Signification des symboles :</b>						
Uruguay	+	?	+	+	=	+	<b>Education</b> : Changement dans l'inscription féminine nette au niveau secondaire, 1985-1997						
Venezuela	+	+	+	=	-	+	<b>Emploi</b> : Changement de la part des femmes dans le travail rémunéré dans l'industrie et les services, début des années 80 jusqu'au milieu des années 90						
<b>Europe de l'Est</b>							<b>Parlement</b> : Changement dans le nombre de sièges détenus par les femmes au parlement national, 1987-2000						
Albanie	?	+	-	-	?	?	<b>Revenu par tête</b> : Changement annuel moyen dans le PIB réel par tête, 1985-1997						
Bélarus	?	?	?	-	+	?	<b>Egalisation des revenus</b> : Répartition du revenu, mesurée à l'aide du coefficient de Gini, des années 80 aux années 90						
Bosnie-Herzégovine	?	?	?	?	?	?	<b>Réduction de la dette</b> : Une réduction de la charge de la dette, mesurée en utilisant le rapport entre la dette extérieure et le PNB, 1985-1997.						
Bulgarie	-	?	-	-	-	-	+ une augmentation ou une amélioration (violet foncé)						
Croatie	-	+	?	?	-	?	= peu ou pas de changement (violet clair)						
ERY de Macédoine	?	+	?	?	-	?	- une diminution ou une détérioration (gris)						
Estonie	-	?	?	-	-	?	? un manque de données disponibles (blanc)						
Fédération de Russie	-	-	-	-	-	?	s.o. « sans objet » ; pas de dette extérieure.						
Hongrie	+	=	-	=	=	+	Pour de plus amples renseignements sur les indicateurs et les sources, voir l'annexe technique.						
Lettonie	-	?	?	-	-	?							
Lituanie	?	-	?	-	-	?							
Moldova, Rép.	?	?	?	?	-	?							
Pologne	+	?	-	+	-	+							
République tchèque	+	+	?	=	-	-							
Roumanie	-	?	-	-	-	?							
Slovaquie	?	+	?	=	-	-							
Slovénie	?	+	?	?	-	?							
Ukraine	?	=	?	-	-	?							
Yougoslavie	?	?	?	?	=	?							